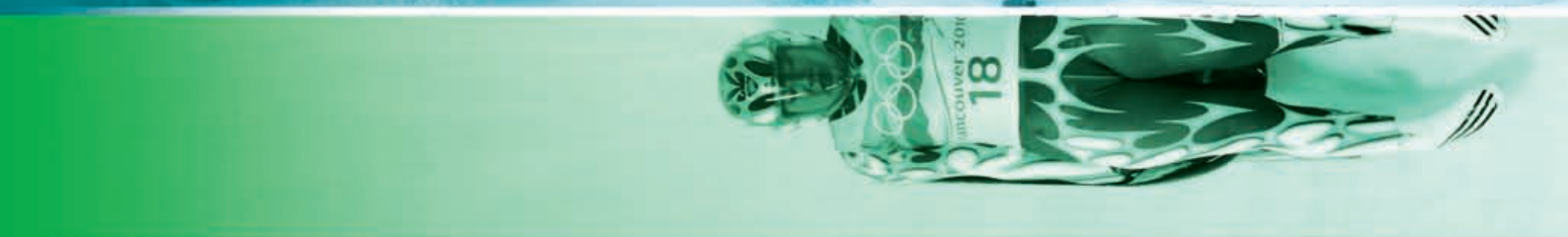




COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

RAPPORT SUR LES SEPT SPORTS POUR LES XXIII^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

COMMISSION DU PROGRAMME OLYMPIQUE - JUILLET 2011





IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

TABLE DES MATIÈRES

➤ MÉTHODOLOGIE _____ 3

SECTIONS FI

➤ UNION INTERNATIONALE DE BIATHLON _____ 5

➤ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOBSLEIGH ET DE TOBOGGANING _ 17

➤ WORLD CURLING FEDERATION _____ 29

➤ INTERNATIONAL ICE HOCKEY FEDERATION _____ 41

➤ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LUGE DE COURSE _____ 53

➤ INTERNATIONAL SKATING UNION _____ 65

➤ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKI _____ 80

➤ REMERCIEMENTS _____ 100

Contexte

En novembre 2002, la Session du CIO à Mexico a approuvé le principe d'une révision systématique du programme olympique et chargé la commission du programme de mener à bien ce processus après chaque édition des Jeux Olympiques.

À la suite du premier examen en 2007 du programme olympique d'hiver, la commission a procédé à une mise à jour des informations fournies par les sept Fédérations Internationales de sports d'hiver afin de préparer le présent rapport soumis à la 123^e Session du CIO.

Critère d'évaluation

Pour mener à bien son analyse, la commission du programme olympique a utilisé les 33 critères d'évaluation approuvés par la Session du CIO en 2004 à Athènes.

Elle a toutefois ajouté plusieurs questions dans les domaines suivants :

- Santé des athlètes ;
- Commission du sport pour tous et/ou initiatives spéciales lancées dans ce domaine ;
- Droit de vote des athlètes au sein des FI ;
- Services d'assistance proposés aux athlètes au sein des FI ;
- Règles éthiques pour les officiels techniques ;
- Contrôle de l'évolution technique du sport ;
- Modes de surveillance et d'information de l'entourage des athlètes.

Collecte des données

En août 2010, un questionnaire mis à jour a été envoyé sous forme électronique à chacune des sept Fédérations Internationales des sports olympiques d'hiver. Les questionnaires dûment complétés ont été renvoyés en septembre 2010 au département des sports du CIO et examinés par la commission du programme olympique en octobre 2010. Une analyse a été effectuée ultérieurement par le département des sports et les FI, avant la finalisation du rapport en mars 2011.

Veillez noter que la plupart des informations fournies par les Fédérations Internationales ont été acceptées telles quelles et présentées en conséquence dans le rapport.

Le rapport de la commission du programme olympique a été rédigé sur la base des éléments suivants :

- les questionnaires complétés par les Fédérations internationales ;
- les connaissances des experts du CIO ;
- l'étude commandée par le CIO à *Sponsorship Intelligence* sur la couverture télévisée des Jeux Olympiques ;
- les informations recueillies par le biais du centre de documentation du CIO ;
- les informations recueillies par le biais des autres départements du CIO.

Structure du rapport

Le rapport est présenté FI par FI, dans l'ordre alphabétique des sports. Chaque partie du rapport est structurée de la même manière : *Aperçu, Histoire et tradition, Universalité, Popularité et fréquentation, Audience et médias, Jugement et arbitrage, Environnement, Athlètes, Développement et Coûts.*

Méthodologie appliquée pour l'étude de la couverture télévisée des Jeux Olympiques

Sponsorship Intelligence a recueilli les informations relatives à la couverture et à l'audience télévisées auprès de chacun des partenaires de diffusion officiels concernant leur programmation des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver durant la période du 12 au 28 février 2010.

Les informations figurant dans ce rapport reposent sur la couverture télévisée des Jeux (et l'audience y afférente) sur 42 territoires (la couverture paneuropéenne est comptabilisée comme un territoire). Les territoires concernés sont les suivants :

Allemagne	Estonie	Pays-Bas
Arménie	États-Unis	Pologne
Australie	France	République de Corée
Autriche	Géorgie	République tchèque
Bélarus	Grèce	Roumanie
Belgique (nord)	Hongrie	Royaume-Uni (terrestre uniquement)
Belgique (sud)	Islande	Russie
Bosnie-Herzégovine	Italie	Serbie
Brésil	Japon	Slovaquie
Bulgarie	Lettonie	Slovénie
Canada	Lituanie	Suède
Chine	Macédoine (ex-Rép. yougoslave)	Suisse (alémanique)
Croatie	Norvège	Suisse (italienne)
Danemark	Nouvelle-Zélande	Suisse (romande)
Espagne	Pan-Europe	Ukraine

Ces territoires sont ceux pour lesquels les données concernant les programmes télévisés et les taux d'écoute ont été fournies à *Sponsorship Intelligence* sous une forme permettant de calculer avec précision le temps d'antenne et l'audience par sport. Chaque programme a été segmenté par sport, soit à la source par les personnes effectuant les mesures sur chaque territoire, soit par les diffuseurs, ou encore manuellement (États-Unis et Royaume-Uni). La couverture par sport sur les autres territoires était soit partiellement disponible, soit indisponible. Aussi a-t-il été impossible de l'inclure dans le cadre de cette étude. De même, si certains diffuseurs ont effectivement fourni des données segmentées par sport, les taux d'écoute quant à eux n'étaient pas disponibles.

Définitions des termes employés :

Audience moyenne par minute de retransmission (AMR) – Nombre moyen de téléspectateurs par minute sur la durée cumulée d'un groupe de programmes consacrés à un sport ou une discipline.

Couverture télévisée – Nombre d'heures télévisées consacrées exclusivement à la diffusion des Jeux Olympiques (sport/discipline).



IBU

UNION INTERNATIONALE DE BIATHLON

APERÇU _____	6
HISTOIRE ET TRADITION _____	6
UNIVERSALITÉ _____	7
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	9
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	10
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	11
ENVIRONNEMENT _____	12
ATHLÈTES _____	12
DÉVELOPPEMENT _____	14
COÛTS _____	16



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

10 épreuves :

BIATHLON – MESSIEURS

- 20 km individuel
- 10 km sprint
- 12,5 km poursuite
- 15 km départ groupé
- Relais 4 x 7,5 km

BIATHLON – DAMES

- 15 km individuel
- 7,5 km sprint
- 10 km poursuite
- 12,5 km départ groupé
- Relais 4 x 6 km

Description des épreuves

Le biathlon associe le ski de fond au tir. La course de ski de fond peut débuter soit par un départ groupé, soit par un départ échelonné. Les cibles manquées sur le stand de tir entraînent des pénalités en temps ou en distance.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 7

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
♂	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4	5	5
♀	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	4	5	5
Total	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	2	2	2	3	6	6	6	8	10	10

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 220 athlètes – 113 hommes, 107 femmes

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de l'IBU : 1993

Note : L'IBU a été créée en 1993 à la suite de la décision de séparer le biathlon de l'Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM), mais le biathlon figure au programme olympique depuis 1960.

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 1960 ♀ : 1992

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 14 ♀ : 6

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

♂ : 1958 ♀ : 1984

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

♂ : 44 ♀ : 26

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans
- Les championnats du monde de biathlon messieurs et dames sont organisés en même temps.
- Les années où se tiennent les Jeux Olympiques d'hiver, l'IBU organise des championnats du monde séparés pour le relais mixte, une épreuve qui ne figure pas au programme olympique.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

L'IBU compte 66 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses).

Afrique	2	(2)
Amérique	8	(8)
Asie	11	(11)
Europe	42	(42)
Océanie	3	(3)
Total	66	(66)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	92	72	59	63	66

Note : À la suite de la séparation entre le biathlon et le pentathlon moderne en 1993, le nombre de fédérations nationales affiliées a été ramené au nombre de fédérations organisant des activités hivernales. Le Kenya est membre de l'IBU à titre provisoire depuis 2009 ; il s'agit de la plus jeune fédération nationale affiliée.

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	0 (0)
Amérique	62,5 (62,5)
Asie	72,7 (72,7)
Europe	88,1 (82,5)
Océanie	100 (100)
Monde	80,3 (76,2)

Note: L'IBU indique que l'organisation de championnats nationaux de biathlon est obligatoire pour les membres de plein droit depuis la décision prise par son Congrès en 2008.

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	25	25	36,3	36,3	69	61,9	33,3	33,3

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de l'IBU :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	37,5	25	45,5	45,5	61,9	54,8	66,7	66,7

Groupes d'âge pour lesquels l'IBU organise des championnats du monde juniors :

♂ : moins de 21 ans ♀ : moins de 21 ans

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de l'IBU (catégorie la plus âgée) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	2	2	1	1	23	20	1	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 30

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	0 (0)	3,3 (0)	96,7 (100)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1960 (en pourcentage) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	0	4,3	0	1,4	100	94,2	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	0 (0)	0 (0)	100 (100)	0 (0)

➤ POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

Les règles de qualification olympique adoptées par l'IBU en accord avec le CIO prévoient un double système de qualification pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, en plus des critères de qualification individuels qu'ils doivent remplir, les athlètes doivent également appartenir aux meilleures fédérations nationales affiliées qualifiées selon le classement de la Coupe des nations organisée au cours de la saison précédant les Jeux Olympiques d'hiver.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

64 190 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 80,1 % des 80 107 billets disponibles pour le biathlon ;
- 5,1 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

42 720 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 82,2 % des 52 000 billets disponibles pour le biathlon ;
- 5 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

29 906 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 75 % des 39 350 billets disponibles pour le biathlon ;
- 21,5 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves ;

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 76 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 495 (495)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IBU de la part de ses cinq principaux sponsors :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
E. On Ruhrgas	x		x		
Viessmann	x		x		
RAM	x		x	x	
IFM	x		x	x	
DKB	x				

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de l'IBU :

- Droits TV: 56 (toutes les fédérations membres de l'Union Européenne de Radio-Télévision)
- Droits nouveaux médias: 17 (diffusion en direct et en continu)

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: 88 (7 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: 37,2 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: 40 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de l'IBU en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses): jusqu'à 85 000 durant les compétitions, 25 000 hors saison (60 000)

Nombre moyen de visiteurs uniques par mois en 2010: 758 000²

Nombre de visites sur la page du biathlon sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin: 110 194 (8% de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du biathlon sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: 18 712 (8,8% de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Plateformes nouveaux médias

L'IBU a fait savoir qu'elle disposait de plateformes nouveaux médias sur Facebook et Twitter et qu'elle proposait des diffusions en direct, un service de vidéos à la demande et des blogs d'athlètes sur son site web afin d'accroître la popularité du sport.

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: IBU

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement a peu d'incidence sur le résultat des compétitions de biathlon.

Systeme de jugement/arbitrage

Le contrôle de la transparence, de l'exactitude et de l'équité des résultats, du classement intermédiaire et du classement final lors des diverses épreuves est effectué par le délégué technique en tant que tel ou en tant que président du jury de compétition qui statue sur toutes les questions controversées. Le contrôle ultime de l'objectivité, de l'équité et de la transparence lors d'une épreuve est exercé par le jury d'appel, présidé par un membre du conseil exécutif de l'IBU, en tant que deuxième instance de décision après le jury de compétition.

Formation des juges et arbitres

La formation des délégués techniques et des arbitres internationaux s'effectue lors de séminaires dirigés par des membres du comité technique de l'IBU, organisés tous les deux ans dans diverses régions du monde. Pour obtenir une licence pour deux ans (délégué technique) ou pour quatre ans (arbitre international), il est obligatoire de participer aux séminaires et de réussir le test pour le niveau requis.

Sélection des juges et arbitres

Le comité technique de l'IBU constitue un groupe avec les 30-40 délégués techniques les plus qualifiés. Ce groupe doit comprendre au moins un délégué technique de chaque continent. Les candidats aux postes de juges sont sélectionnés par le comité technique de l'IBU parmi les arbitres internationaux qualifiés sur la base de la qualité de leur travail. Les officiels les plus compétents et les plus expérimentés sont choisis pour occuper les fonctions de délégué technique et d'arbitre international lors de chaque épreuve.

Évaluation des juges et arbitres

Les délégués techniques et les arbitres internationaux détiennent une licence qui peut leur être renouvelée à son expiration à la suite d'une évaluation menée par la fédération nationale correspondante et le président du sous-comité pour l'arbitrage international, lequel supervise la qualité du travail des délégués techniques et des arbitres internationaux. Les comités d'organisation, les fédérations nationales affiliées et les divers organes de l'IBU procèdent à des évaluations permanentes.

Règles éthiques pour les officiels

L'IBU a fait savoir qu'elle ne possédait pas de règles éthiques pour les officiels techniques. Cela étant, en septembre 2010, le Congrès de la fédération a décidé d'en établir.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme indiqué dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, le biathlon a, d'après les études menées, un impact moyen sur l'environnement. Toujours selon ces études, le site du biathlon fait partie des sites de montagne ayant le moins d'impact sur l'environnement car il n'occupe pas énormément de terrain et n'exige pas forcément la présence de bâtiments permanents, si ce n'est pour les systèmes d'enneigement artificiel et le stand de tir.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de l'IBU dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

En dépit de l'engagement pris par l'IBU d'adopter officiellement sa Charte sur l'environnement lors de son Congrès de 2008, rien n'atteste pour l'instant de l'existence d'une politique en matière d'environnement. Cette politique pourrait être le fruit du travail du tout nouveau comité sur l'environnement, lequel est composé de trois membres – dont le vice-président de l'IBU chargé des projets spéciaux – et traite de l'impact sur l'environnement aussi bien des installations que de l'équipement de biathlon.

Par ailleurs, selon l'IBU, trois outils sont utilisés à l'heure actuelle pour évaluer l'impact des sites de biathlon sur l'environnement : le Règlement de la fédération, l'homologation des sites de compétition et le contrôle de la préparation des compétitions de biathlon par le personnel technique de l'IBU.

La participation de l'IBU à la conception de cabines de fartage pensées pour protéger la santé des équipes et éviter tout impact négatif sur l'environnement est assurément un élément positif. Le document intitulé « Occupational exposure to airborne perfluorinated compounds during professional ski waxing » (exposition professionnelle aux composés perfluorés en suspension dans l'air lors du fartage professionnel) présente les résultats d'une étude scientifique menée sur le fartage.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

L'IBU possède une commission des athlètes dont la totalité des membres sont élus par leurs pairs.

Les athlètes n'ont pas le droit de prendre part aux décisions du conseil exécutif de l'IBU. Cela étant, la commission des athlètes se réunit deux fois par année avec le président, le secrétaire général et le directeur de course de l'IBU. Les propositions et recommandations adressées sont inscrites à l'ordre du jour de la réunion suivante du conseil exécutif de l'IBU pour examen.

Les athlètes n'ont pas le droit de vote au sein des instances décisionnaires de l'IBU (que ce soit des commissions, comités techniques ou organes exécutifs).

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

L'IBU ne possède pas à l'heure actuelle de programmes ni de ressources pour aider les athlètes à préparer leur reconversion ou à associer sport et études.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

L'IBU a fait savoir qu'elle ne possédait pas à l'heure actuelle de moyens ni d'outils pour informer et surveiller l'entourage des athlètes.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 30, dont 100 % réalisés ou financés par l'IBU
- 2005 : 55, dont 100 % réalisés ou financés par l'IBU
- 2008 : 149, dont 100 % réalisés ou financés par l'IBU et ses fédérations nationales affiliées
- 2009 : 350, dont 100 % réalisés ou financés par l'IBU et ses fédérations nationales affiliées

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 603

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 1 558

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 603 comptabilisés en 2005 : 0 (0 %)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 1 558 comptabilisés en 2009 : 6 (0,38 %)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

L'IBU indique avoir créé un programme de surveillance des blessures pour veiller à la santé et à la sécurité des athlètes ; les résultats sont présentés dans l'étude intitulée « The Epidemiology of Musculoskeletal Injuries amongst World Cup Biathletes » (épidémiologie des blessures musculosquelettiques chez les biathlètes participant à la Coupe du monde). Cent seize athlètes au total ont été invités à répondre à une enquête en ligne lors de la première épreuve de Coupe de monde de biathlon de la saison 2008/2009. Le questionnaire comprenait 17 questions portant sur l'emplacement, le type, l'apparition, la gravité et la cause de la blessure. L'IBU mènera par ailleurs une étude sur la surveillance des maladies dans un avenir proche.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

L'IBU a fait savoir que des procédures étaient en place pour modifier rapidement les règles et règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé des athlètes et d'assurer leur sécurité. Le comité médical de l'IBU soumet au conseil exécutif toute question concernant la santé et la sécurité en relation avec l'évolution technique du sport et les sites. Les recommandations adressées sont généralement adoptées par le conseil exécutif par voie de motion.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

L'IBU a fait savoir que des procédures étaient en place et des examens effectués régulièrement pour garantir la sûreté et la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). La question de la sûreté et de la sécurité des sites est déjà abordée comme il se doit dans les règles de l'IBU. Le comité médical de la fédération passe en revue chaque site à chaque saison afin de relever les éventuels problèmes et sujets de préoccupation. Il soumet ensuite au conseil exécutif toute question concernant la santé et la sécurité en relation avec l'évolution technique du sport et les sites. Les recommandations adressées sont généralement adoptées par le conseil exécutif par voie de motion.

Bilans de santé avant la compétition

L'IBU exige que des bilans de santé soient effectués avant la compétition. La fédération procède à ces bilans de santé à l'occasion de toutes les épreuves de Coupe du monde et s'achemine vers des mesures identiques pour la Coupe de l'IBU. L'IBU enseigne les principes des examens préalables à une participation aux compétitions sportives lors de ses conférences médicales.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

L'IBU a fait savoir qu'aucun expert en santé et sécurité (expert médical) ne siègeait à son conseil exécutif. Le comité médical de l'IBU est représenté au conseil exécutif par son président, élu par le Congrès.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

L'IBU dispose de moyens visant à contrôler l'évolution technique du sport s'agissant de :

- **Équipement sportif** : Tout l'équipement sportif qui diffère de celui figurant dans le catalogue de l'IBU doit recevoir l'agrément du conseil exécutif de la fédération avant de pouvoir être utilisé.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

La fédération a fait savoir que les principales étapes et les principaux enjeux de son plan stratégique pour la période 2011-2014 seraient de : étendre la pratique du sport et développer les compétitions, y compris œuvrer en faveur de l'admission du relais mixte au programme des Jeux Olympiques d'hiver ; intensifier l'action contre le dopage ; développer des concepts de marketing uniques et prévoir de nouvelles possibilités de recettes ; développer les produits et moyens d'information de l'IBU via une plateforme trilingue (anglais, allemand, russe) ; préserver le sport en augmentant ses réserves financières, mais en multipliant néanmoins les subventions et l'assistance fournies aux fédérations membres ; et veiller à la stabilité à long terme et à l'efficacité de l'administration, de la direction et du conseil exécutif de l'IBU.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques, 2006-2010 : 22,1 % (33,8 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing, 2006-2010 : 74,7 % (61,3 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par l'IBU entre 2006 et 2009

1. **Programme de stages IBU/UNESCO en faveur de la jeunesse** – Programme destiné à proposer des principes et des méthodes d'entraînement à de jeunes athlètes issus de pays en développement et à leurs entraîneurs, et animé par des experts et des entraîneurs de l'IBU confirmés, originaires des pays en tête du classement de la Coupe des nations – depuis 2009, accent mis sur la sensibilisation à la lutte contre le dopage.
2. **Programme d'assistance du CIO en matière sportive destiné à l'IBU** – Ce programme avait pour but, via la tenue de séminaires, d'apprendre aux fédérations membres à renforcer les structures de biathlon existantes au niveau national en faisant appel aux athlètes, entraîneurs et officiels, et de les aider à le faire.
3. **Équipement sportif** – L'IBU possède un programme de développement destiné à remettre aux athlètes de l'équipement sportif via leurs fédérations nationales respectives.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

L'IBU soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur quatre continents.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0	25	30	40	5



Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'IBU a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de programmes de développement prévus spécialement pour la jeunesse.

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

		
Turin 2006	69,8	55,6
Vancouver 2010	54,6	50,0

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

 : 7 (7)  : 7 (1)

Les femmes représentent 50 % (13 %) des membres du conseil exécutif de l'IBU.

Commission femme et sport

L'IBU a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission femme et sport.

SPORT POUR TOUS

L'IBU a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Les coûts d'un site de biathlon sont modérés si le site doit être construit (capacité d'accueil brute : 15 000 à 20 000 spectateurs).

En fonction de l'emplacement choisi pour le site, il est possible de partager certaines infrastructures du site avec le ski de fond. Un site mixte biathlon/ski de fond peut offrir une solution moins onéreuse grâce à un partage des installations pour la direction des compétitions et de certains tronçons des parcours, lesquels conservent néanmoins des aires d'arrivée séparées. À Salt Lake City, le biathlon et le ski de fond partageaient les installations pour la direction des compétitions, les entrées réservées, l'infrastructure de transport et certaines sections du parcours. À Turin par contre, les sites du biathlon et du ski de fond étaient entièrement séparés. À Vancouver, il n'y avait ni installations pour la direction des compétitions ni parcours communs ; cela étant, le biathlon et le ski de fond partageaient l'infrastructure de transport et les entrées réservées.

L'utilisation post-olympique dépend de la popularité du sport dans le pays hôte. Les normes requises pour le parcours olympique (dénivelé) peuvent également se révéler trop ambitieuses pour une utilisation à des fins récréatives après les Jeux. Aussi faudrait-il prévoir des composantes récréatives sur le site pour assurer la viabilité financière du concept retenu.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver : très élevé

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver : très élevé

Coût de la production télévisée

La production télévisée pour le biathlon a coûté EUR 825 313 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il y a eu 37 heures de production pour 7 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 156 140.



FIBT

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOBSLEIGH ET DE TOBOGGANING
Bobsleigh – Skeleton

APERÇU _____	18
HISTOIRE ET TRADITION _____	19
UNIVERSALITÉ _____	19
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	21
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	22
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	23
ENVIRONNEMENT _____	24
ATHLÈTES _____	24
DÉVELOPPEMENT _____	26
COÛTS _____	28



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2 disciplines :

- Bobsleigh
- Skeleton

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

5 épreuves :

Bobsleigh

- Bob à deux
- Bob à quatre
- Bobsleigh féminin

Skeleton

- Skeleton masculin
- Skeleton féminin





Description des épreuves

- **Bobsleigh** : Des équipes de deux ou quatre athlètes descendent une piste dans un engin en métal ; le vainqueur est l'équipe qui totalise le meilleur temps à l'issue des quatre manches organisées.
- **Skeleton** : Les épreuves de skeleton se déroulent sur la même piste que le bobsleigh ; les athlètes effectuent la descente en position couchée, à plat ventre ; le résultat final est déterminé à l'issue des quatre courses chronométrées organisées.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

- Bobsleigh : 6
- Skeleton : 2

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

		1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010	
Bobsleigh		1	1	2	2	2	2	2	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1
Skeleton		-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
Total		1	2	2	2	3	2	2	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5	5	5	5

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 220 athlètes

Bobsleigh : 170 athlètes

 : 130  : 40

Skeleton : 50 athlètes

 : 30  : 20

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de la FIBT : 1923

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

- Bobsleigh 👤 : 1924 👤 : 2002
- Skeleton 👤 : 1928 👤 : 2002

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

- Bobsleigh 👤 : 20 👤 : 3
- Skeleton 👤 : 5 👤 : 3

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

- Bobsleigh 👤 : 1930 👤 : 2000
- Skeleton 👤 : 1982 👤 : 2000

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

- Bobsleigh 👤 : 56 👤 : 8
- Skeleton 👤 : 20 👤 : 9

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans
- Les championnats du monde de bobsleigh et de skeleton messieurs et dames sont organisés en même temps.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

La FIBT compte 60 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	1	(1)
Amérique	13	(13)
Asie	8	(7)
Europe	34	(36)
Océanie	4	(3)
Total	60	(60)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	36	48	54	60	60

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

	Bobsleigh		Skeleton	
Afrique	0	(0)	0	(0)
Amérique	15,4	(38)	15,4	(38)
Asie	14,3	(29)	14,3	(29)
Europe	42,9	(44)	42,9	(42)
Océanie	0	(67)	0	(67)
Monde	30	(42)	30	(40)

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
Bobsleigh	100	0	38,5	23,1	25	12,5	44,1	32,4	50	50
Skeleton	0	0	38,5	30,1	37,5	12,5	50	35,3	50	50

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de la FIBT :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
Bobsleigh	0	0	15,4	15,4	25	12,5	35,3	26,5	50	0
Skeleton	0	0	15,4	23,1	37,5	12,5	29,4	20,6	25	50

Groupes d'âge pour lesquels la FIBT organise des championnats du monde juniors :

- Bobsleigh : moins de 26 ans : moins de 26 ans
- Skeleton : moins de 23 ans : moins de 23 ans

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de la FIBT (catégorie la plus âgée) :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
Bobsleigh	0	0	2	2	1	0	6	4	0	0
Skeleton	0	0	2	2	2	1	6	4	0	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 15

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

		Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Vancouver	Bobsleigh	0 (0)	55,6 (33,3)	0 (0)	44,5 (66,7)	0 (0)
	Skeleton	0 (0)	16,7 (33,3)	0 (0)	83,3 (66,7)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1924 – en pourcentage :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Bobsleigh	0	0	18,3	55,6	0	0	81,7	44,4	0	0
Skeleton	0	0	46,7	33,3	0	0	53,3	66,7	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Bobsleigh	0 (0)	18,5 (33,3)	0 (0)	81,5 (66,7)	0 (0)
Skeleton	0 (0)	33,3 (66,7)	0 (0)	66,7 (33,3)	0 (0)

➤ POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

La procédure de qualification repose sur deux années de courses de qualification et un nombre minimum de participations aux compétitions sur 24 mois.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

89 047 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 100 % des 74 193 billets disponibles pour le bobsleigh ;
- 99,9 % des 14 869 billets disponibles pour le skeleton.
- Ces chiffres représentent 6,1 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

33 107 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 71,7 % des 39 744 billets disponibles pour le bobsleigh ;
- 37,2 % des 13 056 billets disponibles pour le skeleton.
- Ces chiffres représentent 3,9 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

43 203 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 66 % des 49 201 billets disponibles pour le bobsleigh ;
- 67 % des 16 015 billets disponibles pour le skeleton.
- Ces chiffres représentent 3,1 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Bobsleigh : 86 %
- Skeleton : 86 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses): 131 (131)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIBT de la part de ses cinq principaux sponsors :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
Bauhaus	x				
Adidas	x	x	x		
Omega	x	x		x	
Intersport	x				
Viessmann	x				

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de la FIBT :

- Droits TV: 13 diffuseurs pour une retransmission en direct sur 54 territoires. 61 territoires ont reçu le signal en différé.
- Droits nouveaux médias: 3 diffuseurs numériques – un aux États-Unis, un au Canada et www.fibt.com sur tous les autres territoires. Courses diffusées en direct et à la demande, avec commentaires en anglais.

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Bobsleigh : 50 (6 jours)
- Skeleton : 50 (2 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Bobsleigh : 34,1 millions
- Skeleton : 14,8 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Bobsleigh : 9 %
- Skeleton : 8 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de la FIBT en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 23 374 (22 274)

Nombre moyen de visiteurs uniques par mois en 2010 : 27 419²

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: FIBT

Nombre de visites sur la page du bobsleigh sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin : 118 374 (9% de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du bobsleigh sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 11 410 (5,4% de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Plateformes nouveaux médias

La FIBT a fait savoir qu'elle avait mis en place des plateformes nouveaux médias sur Facebook et YouTube afin d'accroître la popularité du sport.

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement n'a pratiquement aucune incidence sur le résultat des compétitions de bobsleigh et de skeleton.

Système de jugement/arbitrage

Les compétitions de bobsleigh et de skeleton étant des épreuves chronométrées, aucun jugement subjectif n'intervient. Les systèmes de chronométrage utilisés sur chaque site de compétition sont fournis par un prestataire de services indépendant sous contrat avec la FIBT, conformément aux directives de cette dernière. Des officiels se trouvent sur tous les sites de compétition pour garantir l'équité.

Au début et à la fin de chaque saison de compétition, des réunions sont organisées avec les membres des jurys (juges) afin de discuter de la saison précédente et de préparer la nouvelle. Chaque président de jury doit soumettre un rapport écrit à l'issue de chaque compétition.

Formation des juges et arbitres

Tous les juges membres des jurys suivent une période d'apprentissage, de formation et d'évaluation avant de passer un examen. Les candidats retenus ont alors le statut de membre de jury. Ils poursuivent leur apprentissage en officiant en tant que membres de jury lors de courses juniors dans un premier temps, puis lors de courses seniors, et enfin lors des championnats du monde et des Jeux Olympiques d'hiver.

Sélection des juges et arbitres

Toutes les courses de la FIBT sont placées sous la direction de jurys ; le vice-président pour les questions sportives sélectionne les membres du jury de chaque compétition. Les nominations sont contrôlées et ratifiées par le comité exécutif. Les personnes choisies figurent sur une liste regroupant tous ceux qui ont réussi l'examen correspondant et détiennent une licence valable.

Évaluation des juges et arbitres

Tous les membres des jurys et les officiels de course sont évalués compétition après compétition. Une évaluation annuelle complète la procédure. Les évaluations sont effectuées sur place par des officiels de haut rang et les organisateurs de la course avant d'être rassemblées et examinées par la commission des sports, puis ratifiées par le comité exécutif de la fédération.

Règles éthiques pour les officiels

La FIBT a fait savoir qu'elle n'avait pas institué de règles éthiques pour les officiels techniques.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme indiqué dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, le bobsleigh et le skeleton ont, d'après les études menées, un impact élevé sur l'environnement. Toujours selon ces études, le site du bobsleigh et du skeleton fait partie des sites ayant le plus d'impact sur l'environnement car il exige des constructions permanentes et des bâtiments techniques et qu'il a des effets considérables et durables sur le paysage environnant.

Le site du bobsleigh et du skeleton est généralement construit à flanc de montagne, dans un écosystème fragile. En raison des risques pour la santé et la sécurité, il est souvent situé loin des zones à forte densité de population. La piste de bobsleigh nécessite également un système de réfrigération artificiel extrêmement complexe qui contient jusqu'à 50 tonnes d'ammoniac et d'autres agents de refroidissement chimiques.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de la FIBT dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

Comme en 2007, la FIBT a fait savoir qu'elle possédait un programme environnemental et des plans d'action dans ce domaine. Selon les informations transmises par la fédération, la commission «pistes» mène, dans le cadre d'une analyse complète des futurs sites potentiels, des études d'impact sur l'environnement dans la perspective des compétitions et des grands travaux de construction. Le document intitulé «The FIBT and the Environment – A Strategy for Action» (La FIBT et l'environnement – plan d'action) est à la base de la stratégie de la fédération s'agissant de sa gestion des installations dans le respect de l'environnement.

Il est recommandé de porter une attention toute particulière au système de réfrigération et aux risques en découlant pour l'environnement et les êtres humains.

Pour ce qui est de la construction des sites, la FIBT et la FIL ont une commission en commun : la commission pour la construction des pistes. Cette commission travaille en étroite collaboration avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques – lesquels sont responsables en dernier ressort, sur le plan financier et environnemental, de la construction des nouvelles installations.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

La FIBT possède une commission des athlètes dont 66,7 % des membres sont élus par leurs pairs et 33,3 % nommés par la FI. Les athlètes ont le droit de vote au sein des instances décisionnaires de la FIBT via les comités auxquels ils appartiennent.

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

La FIBT ne possède ni programmes ni ressources pour aider les athlètes à préparer leur reconversion ou à associer sport et études.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

La FIBT ne possède pas à l'heure actuelle de moyens ni d'outils pour informer et surveiller l'entourage des athlètes.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 0
- 2005 : 0
- 2008 : 19
- 2009 : 78

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 60

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 1 227

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 60 comptabilisés en 2005 : 0 (0 %)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 1 227 comptabilisés en 2009 : 2 (0,16 %)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

La FIBT a fait savoir qu'elle disposait d'un programme de surveillance des blessures ; lors de chacune des épreuves de la FIBT, un formulaire est rempli par le médecin de course pour chaque athlète blessé.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

La FIBT rapporte que des procédures sont en place pour modifier rapidement les règles et règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé des athlètes et d'assurer leur sécurité. Si, lors d'une épreuve de la FIBT, des facteurs susceptibles de mettre en danger les athlètes sont signalés, le directeur de course et le jury peuvent décider d'élever le niveau de sécurité. Si un problème de sécurité plus grave surgit, le comité exécutif peut prendre les décisions qui s'imposent sans l'aval du Congrès.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

La FIBT a fait savoir que des procédures étaient en place et des examens effectués régulièrement pour garantir la sûreté et la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). Toutes les pistes sont examinées avant chaque course par le directeur de course ; le comité médical passe pour sa part en revue chaque année la qualité des services médicaux fournis sur chaque piste.

Bilans de santé avant la compétition

La FIBT n'exige pas de bilans de santé systématiques avant la compétition. Cela étant, tous les athlètes doivent posséder une licence internationale en cours de validité pour concourir et un examen médical est requis pour obtenir ladite licence.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

La FIBT a fait savoir qu'aucun expert en santé et sécurité (expert médical) ne siégeait à son comité exécutif.

Autres mesures de santé et de sécurité

La FIBT indique qu'elle propose également une formation au personnel de piste et au personnel médical pour surveiller et garantir la santé et la sécurité des athlètes.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

La FIBT dispose de moyens visant à contrôler l'évolution technique du sport s'agissant de :

- **Équipement sportif** : La FIBT contrôle les engins utilisés en compétition et veille à ce que les règlements concernant l'équipement soient mis à jour régulièrement.
- **Tenues de compétition** : La FIBT vérifie les tenues de compétition portées par les athlètes et veille à ce que les règlements les concernant soient mis à jour régulièrement.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

La FIBT a fait savoir qu'avec l'arrivée de son nouveau président, elle travaillait actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2011-2014. La stratégie portera sur les domaines suivants : programme de développement et programme olympique pour la jeunesse ; écoles de bobsleigh et de skeleton pour débutants ; programmes d'assistance destinés aux petits pays via l'envoi d'entraîneurs et de techniciens expérimentés ; séminaires pour entraîneurs et athlètes sur la reconversion professionnelle, le développement technique, la formation ; utilisation post-olympique des pistes récemment construites : programme de formation à la gestion post-olympique des pistes.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques, 2006-2009 : 55,4 % (60,8 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing, 2006-2009 : 39,6 % (37 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par la FIBT entre 2006 et 2009

1. **Programme au niveau local** – Des entraîneurs de bobsleigh et de skeleton sont nommés et rétribués par la FIBT pour collaborer tout au long de l'année avec de nouveaux pays – en développement – aussi bien sur la glace qu'en dehors afin de les aider à constituer leurs équipes et de leur apporter leur concours, en particulier au niveau des programmes de recrutement, de formation et de compétition.
2. **Programme de développement** – De grandes nations s'associent à de petits pays en développement pour contribuer à l'essor du sport en leur permettant de suivre des programmes d'entraînement, de bénéficier d'une assistance pour l'équipement technique, de participer à des compétitions nationales et d'avoir un accès préférentiel aux pistes.
3. **Écoles** – La FIBT dirige plusieurs écoles de bobsleigh et de skeleton en Amérique du Nord et en Europe, qui sont ouvertes aux équipes des pays en développement. La FI possède également des écoles supérieures de pilotage pour former les athlètes et entraîneurs qui, selon les fédérations membres, font preuve de talent, d'engagement et d'intérêt pour les disciplines de la FIBT. Les athlètes qui intègrent ces écoles supérieures de pilotage sont des « débutants expérimentés » diplômés des écoles pour débutants de la FI ou ayant acquis une autre forme d'expérience en bobsleigh ou en skeleton. Depuis 2006, 215 athlètes sont sortis des écoles supérieures de pilotage de la FIBT : 128 bobeurs et 87 spécialistes du skeleton. Sur les 128 bobeurs, 76 (53 hommes et 23 femmes) ont intégré les écoles en tant que pilotes. Par ailleurs, ces écoles ont formé 35 entraîneurs internationaux de bobsleigh et de skeleton. Les diplômés représentent 37 % des concurrents olympiques et ont remporté quatre médailles.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

La FIBT soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur quatre continents : Amérique, Asie, Europe et Océanie.

La FIBT alloue des fonds à des activités spéciales et non à des régions. Des écoles de bobsleigh et des programmes d'aide aux pays en développement sont en place à travers toute l'Europe et l'Amérique du Nord, étant donné que peu de régions disposent des installations adéquates.

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse



La FI envisage de lancer les programmes suivants destinés spécialement à la jeunesse en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2012 :

1. **Écoles** – Les trois écoles suivantes ont été ouvertes : Park City (USA), Igls (AUT), Lake Placid (USA). L'inscription est gratuite. Les jeunes athlètes sont autorisés à inviter leurs instructeurs/superviseurs afin qu'ils puissent travailler avec les entraîneurs spécialisés de la FIBT à la mise en place d'un plan d'entraînement personnalisé qui tient compte de méthodologies éprouvées.
2. **Séances d'entraînement pour les jeunes athlètes sur les pistes d'Igls, St-Moritz et Winterberg** – Ces séances se dérouleront uniquement le week-end afin que la plupart des jeunes athlètes puissent y participer sans manquer l'école.
3. **Séance d'entraînement lors des épreuves de la Coupe d'Europe et de la Coupe d'Amérique** – De jeunes athlètes se verront offrir la possibilité de participer à des épreuves de la Coupe d'Europe et de la Coupe d'Amérique en tant qu'ouvriers. Qui plus est, ils pourront observer des athlètes plus expérimentés s'entraîner et concourir, ce qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances et de gagner en assurance. Ils bénéficieront également d'une aide technique de la part d'entraîneurs qualifiés. Pour le long terme (après 2012), un projet sera lancé pour la conception de bobs et de luges de skeleton adaptés spécialement aux jeunes, avec à terme l'objectif de fabriquer des engins standards à un coût raisonnable.

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

			
Turin 2006	Bobsleigh	63	35
	Skeleton	63	35
Vancouver 2010	Bobsleigh	46,7	33,3
	Skeleton	46,7	33,3

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du comité exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

 : 7 (9)  : 0 (2)

Les femmes représentent 0 % (18,2 %) des membres du comité exécutif de la FIBT.

Commission femme et sport

La FIBT a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission femme et sport.

SPORT POUR TOUS

La FIBT a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Les coûts d'un site de bobsleigh et de skeleton sont jugés élevés à très élevés (directives du CIO pour la capacité d'accueil brute : 11 000 spectateurs).

Les villes hôtes passées et actuelles ont presque toutes choisi de construire de nouvelles pistes de bobsleigh. La piste exige une topographie assez particulière, avec une déclivité relativement forte. La construction de la piste, les installations de soutien, les routes et les équipements ne font qu'augmenter le coût d'un site qui se situe déjà dans une fourchette élevée à très élevée. Les considérations d'ordre énergétique et environnemental liées aux systèmes de réfrigération à base d'ammoniac entraînent elles aussi une hausse des coûts d'exploitation, qui sont relativement élevés.

Le site est également utilisé pour la luge.

L'utilisation post-olympique dépend dans une large mesure de la popularité du bobsleigh, de la luge et du skeleton dans le pays ou la région hôte. L'utilisation post-olympique du site n'est pas viable financièrement sans le versement d'importantes subventions après les Jeux.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Bobsleigh : considérable
- Skeleton : moyen

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Bobsleigh : moyen
- Skeleton : moyen

Coût de la production télévisée

Bobsleigh : La production télévisée a coûté EUR 220 722 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il y a eu 41 heures de production pour 6 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 32 301.

Skeleton : La production télévisée a coûté EUR 605 711 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il y a eu 24 heures de production pour 2 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 50 476.



WCF

WORLD CURLING FEDERATION

APERÇU _____	30
HISTOIRE ET TRADITION _____	30
UNIVERSALITÉ _____	31
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	33
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	34
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	35
ENVIRONNEMENT _____	36
ATHLÈTES _____	36
DÉVELOPPEMENT _____	38
COÛTS _____	40



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2 épreuves :

- Tournoi masculin
- Tournoi féminin

Description des épreuves

Durant chaque manche, les deux équipes adverses font glisser à tour de rôle des pierres de 19,96 kg vers une série de cercles concentriques avec pour objectif de placer les pierres le plus près possible du centre de la cible. Une partie se joue en dix manches.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 12

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
♂	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
♀	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
Total	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 100 athlètes – 50 hommes, 50 femmes

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de la WCF : 1966

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 1924 ♀ : 1998

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 5 ♀ : 4

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

♂ : 1959 ♀ : 1979

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

♂ : 52 ♀ : 32

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans
- Les championnats du monde de curling messieurs et dames sont organisés indépendamment l'un de l'autre.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

La WCF compte 48 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Afrique	0	(0)
Amérique	4	(4)
Asie	5	(5)
Europe	37	(33)
Océanie	2	(2)
Total	48	(44)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	20	31	35	44	48

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	0	(0)
Amérique	50	(50)
Asie	80	(100)
Europe	85,7	(84,8)
Océanie	100	(100)
Monde	82,6	(84,1)

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	75	50	80	60	82,9	62,9	100	100

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de la WCF :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	75	50	80	60	80	54,3	100	100

Groupes d'âge pour lesquels la WCF organise des championnats du monde juniors :

♂ : moins de 21 ans ♀ : moins de 21 ans

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de la WCF (catégorie la plus âgée) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	2	2	1 (2)	1 (2)	7 (12)	7 (9)	0 (1)	0 (2)

N.B. : Nombre restreint de fédérations nationales affiliées participant aux championnats compte tenu du format de la compétition. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de fédérations nationales qui ont pris part à des épreuves de qualification par zones mais ne se sont pas qualifiées.

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 6

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	33,3 (40)	16,7 (0)	50 (60)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1924 (en pourcentage) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	33,3	33,3	0	8,3	66,7	58,3	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	27,8 (33,3)	11,1 (0)	61,1 (66,7)	0 (0)

> POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

L'obligation pour chaque fédération nationale de se qualifier tous les ans pour un championnat du monde de curling, associée à la nécessité d'accumuler des points tout au long de la période de qualification établie, fait que des critères élevés sont systématiquement requis pour participer aux Jeux Olympiques. La WCF utilise les championnats du monde de curling messieurs et dames comme épreuves de qualification. La qualification annuelle pour un championnat du monde s'obtient via des épreuves de qualification par zones.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

40 572 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 97,6 % des 41 570 billets disponibles pour le curling ;
- 2,8 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

42 267 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 76,6 % des 55 170 billets disponibles pour le curling ;
- 5 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

153 468 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 96 % des 153 468 billets disponibles pour le curling ;
- 11 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 88 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

♀ : 120 (193) ♂ : 115 (107)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la WCF de la part de ses cinq principaux sponsors :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
Ford	x	x			
Le Gruyère	x	x			
Capital One (finances)	x				
DB Schenker (logistique)	x			x	
Jet Ice (fournitures pour patinoires)	x			x	

> AUDIENCE ET MÉDIAS

Droits de diffusion

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de la WCF :

- Droits TV: 56
- Droits nouveaux médias : 56

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 94 (12 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 22,6 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 13 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de la WCF en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 600 (710)

Nombre moyen de visiteurs uniques par mois (après le lancement du nouveau site web en novembre 2009 – jusqu'à décembre 2010) : 13 505²

Nombre de visites sur la page du curling sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin : 193 284 (14 % de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du curling sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 33 900 (16 % de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Plateformes nouveaux médias

La WCF a fait savoir qu'elle avait mis en place des plateformes nouveaux médias sur Facebook et Twitter afin d'accroître la popularité du sport.

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: WCF

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement a peu d'incidence sur le résultat des compétitions de curling.

Systeme de jugement/arbitrage

Le système de jeu comprend des éléments garantissant l'équité et l'égalité entre les équipes, avec une répartition objective de ce qui suit: avantage de la dernière pierre, ensembles de pierres utilisés par les équipes, pistes de curling et horaires des parties. Des poignées électroniques sont placées sur les pierres de curling, qui indiquent clairement aux athlètes et aux juges/arbitres, au moyen d'un système lumineux, si le lanceur n'a pas lâché la pierre avant qu'elle ne franchisse un certain point sur la glace. Cette mesure élimine le facteur humain, à savoir le fait pour un juge de devoir vérifier, par l'observation, la régularité de tous les lancers effectués au cours d'une partie. Il doit y avoir un vainqueur aux points à l'issue de chaque partie; des manches supplémentaires sont disputées si les équipes sont à égalité à l'issue du nombre de manches réglementaire. Le score à la fin de chaque manche est arrêté par les capitaines et affiché sur des tableaux situés à chaque extrémité de la piste de glace.

Les règles en vigueur pour le jeu et la compétition sont revues régulièrement par le comité des règles de la WCF et une attention particulière est accordée aux propositions des athlètes et des officiels.

Formation des juges et arbitres

La WCF organise des séminaires de formation de différents niveaux pour les juges/arbitres. Ces séminaires sont ouverts à toutes les fédérations nationales affiliées. Les grandes fédérations nationales de curling organisent elles aussi leurs propres cours et possèdent un système de certification interne qui leur est propre. Sur demande d'une fédération nationale, la WCF formera des juges/arbitres si le besoin et le nombre de licenciés l'exigent.

Sélection des juges et arbitres

La WCF nomme les chefs arbitres et les chefs arbitres assistants pour les championnats du monde de curling. C'est le comité des compétitions de la WCF qui choisit ces officiels sur une liste d'officiels qualifiés, en règle générale d'entente avec le comité d'organisation des championnats du monde en question. Tous les autres officiels qui ont un pouvoir de décision susceptible d'influer sur la partie doivent être agréés par la WCF.

Évaluation des juges et arbitres

L'évaluation des participants lors des cours de formation de la WCF s'effectue avant la certification. À l'issue de chaque championnat du monde de curling, le chef arbitre remet un rapport sur la manifestation, dans lequel il fait ressortir les éventuels problèmes rencontrés, détaille les solutions proposées et mentionne le suivi requis. Le directeur des compétitions de la WCF est chargé de l'évaluation de l'arbitrage aux championnats du monde de curling.

Règles éthiques pour les officiels

La WCF a fait savoir qu'elle avait institué des règles éthiques pour les officiels techniques via son manuel de référence destiné aux officiels, lequel présente la fonction que ces derniers doivent remplir et le code d'éthique qu'ils sont supposés suivre. Le manuel cite douze règles qui composent le code d'éthique auquel tous les chefs arbitres doivent se conformer.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme indiqué dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, le curling a peu d'impact sur l'environnement d'après les études menées. Toujours selon ces études, le site du curling fait partie des sites ayant le moins d'impact sur l'environnement car il est généralement situé dans une zone urbaine (milieu naturel déjà dégradé) et qu'il offre la possibilité de rénover des bâtiments existants ou de réhabiliter des quartiers.

Qui plus est, selon les informations communiquées par la fédération, les championnats du monde de curling et les épreuves de qualification se déroulent systématiquement dans des patinoires existantes, qu'il s'agisse d'installations pour le hockey sur glace ou le patinage, car la plupart des clubs de curling n'ont pas la capacité requise pour accueillir le nombre de spectateurs attendus.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de la WCF dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

La WCF a fait savoir qu'elle apportait fréquemment son concours et ses conseils pour la construction des installations de curling et que les questions environnementales étaient prises en compte à cette occasion.

Le document intitulé « Technical requirements for good playing and environmental conditions in a new curling rink », rédigé par la WCF, contient essentiellement des prescriptions techniques. Compte tenu du haut niveau de normalisation des installations de curling (et de tous les sites accueillant des sports de glace en règle générale), des prescriptions détaillées pourraient être établies et appliquées pour tous les grands événements.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

La WCF a fait savoir qu'elle ne possédait pas à l'heure actuelle de commission des athlètes. Cela étant, elle a été représentée à des réunions de la commission des athlètes du CIO par des olympiens spécialistes du curling.

Les athlètes ont le droit de vote dans les commissions, comités techniques et organes exécutifs de la WCF. Ils peuvent être candidats aux postes de représentants votants des fédérations affiliées et proposés par les représentants de ces fédérations pour un siège au conseil exécutif de la WCF avec plein droit de vote et de participation.

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

La WCF ne possède pas à l'heure actuelle de programmes ni de ressources pour aider les athlètes à préparer leur reconversion ou à associer sport et études.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

La WCF a lancé des initiatives visant à informer et surveiller l'entourage des athlètes (entraîneurs plus particulièrement). Les entraîneurs ont l'obligation d'accompagner leur équipe à toutes les séances d'information et réunions organisées à l'occasion des championnats. Ils figurent sur les listes d'envoi de tous les documents concernant les compétitions. Ils sont par ailleurs responsables du comportement des membres de leur équipe sur la glace et en dehors et jouent un rôle important auprès des jeunes, en veillant notamment à ce que les principes de la WCF soient respectés. La WCF a fait savoir qu'il n'y avait pas d'agents en curling.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 0
- 2005 : 0
- 2008 : 26
- 2009 : 34

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 8

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 74

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 8 comptabilisés en 2005 : 0 (0%)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 74 comptabilisés en 2009 : 0 (0%)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

La WCF a fait savoir qu'elle ne possédait pas de programme de surveillance des blessures.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

La WCF rapporte que des procédures sont en place pour modifier rapidement les règles et règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé des athlètes et d'assurer leur sécurité. Le conseil exécutif peut agir sur recommandation du directeur des compétitions.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

La WCF a fait savoir que des procédures étaient en place et des examens effectués régulièrement pour garantir la sûreté et la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). Des inspections sont menées sur les sites avant les compétitions afin de conseiller les comités d'organisation locaux sur les mesures de contrôle et de sécurité. En collaboration avec le comité d'organisation, le chef arbitre procède à une évaluation des risques avant le départ d'une course afin d'identifier les problèmes ou dangers potentiels pour y apporter une solution le cas échéant.

Bilans de santé avant la compétition

La WCF a fait savoir qu'elle n'exigeait pas de bilans de santé avant la compétition. Cela étant, une liste des prescriptions médicales, allergies, etc. concernant tous les athlètes est à la disposition du chef arbitre, et/ou de l'équipe d'assistance médicale le cas échéant, lors des compétitions organisées par la WCF.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

La WCF a fait savoir qu'aucun expert en santé et sécurité (expert médical) ne siégeait à son conseil exécutif.

Autres mesures de santé et de sécurité

Ainsi que l'a précisé la WCF, il appartient à son directeur des compétitions de veiller à ce que le comité d'organisation et/ou les forces de police locales prennent les mesures de sécurité adéquates selon les besoins.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

La FIBT dispose de moyens visant à contrôler l'évolution technique du sport s'agissant de :

- **Équipement sportif** : Des poignées électroniques ont été placées sur les pierres de curling, qui indiquent clairement aux athlètes et aux juges/arbitres, au moyen d'un système lumineux, si le lanceur n'a pas lâché la pierre avant qu'elle ne franchisse un certain point sur la glace. Cette mesure élimine le facteur humain, à savoir le fait pour un juge de devoir vérifier, par l'observation, la régularité de tous les lancers effectués au cours d'une partie.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

La WCF a fait savoir que les principaux enjeux auxquels elle devra faire face de 2011 à 2014 sont : le maintien et l'amélioration de la position du curling au sein de la famille sportive olympique et paralympique ; l'adhésion de nouvelles fédérations ; l'augmentation du nombre des curleurs au sein des fédérations membres actuelles et le développement de leurs compétences ; l'amélioration des programmes de développement proposés aux membres ; et l'élaboration, d'ici à 2014, d'une stratégie visant à préserver l'attrait et l'intérêt du curling pour les générations à venir.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques, 2006-2010 : 70,4 % (73,5 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing, 2006-2010 : 22,5 % (19,7 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par la WCF entre 2006 et 2009

1. **Programme d'aide au développement** – Ce programme offre la possibilité à toutes les fédérations nationales de demander une aide financière pour couvrir les besoins suivants : tout type d'équipement de curling ; stages de formation destinés plus particulièrement aux jeunes, mais également ouverts aux adultes ; perfectionnement des officiels ; publicité et promotion ; et traduction des manuels.
2. **Installations** – Afin de contribuer à la mise à disposition d'installations pour le curling, la WCF accorde à certaines fédérations nationales des subventions et des prêts sans intérêt. Sont examinés les projets qui doivent permettre de créer la première installation de curling soit au niveau national, soit au niveau régional. La WCF doit s'assurer que chaque projet est viable sur le plan financier et que l'installation qui doit être construite/réaménagée répond aux normes prescrites, tant au niveau fonctionnel qu'environnemental.
3. **Mise à disposition de pierres de curling** – La WCF vient en aide aux fédérations nationales en leur prêtant du matériel – pierres ou resurfaceuses – avec possibilité d'achat différé et plan de remboursement échelonné.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

La WCF soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur quatre continents.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0	9	11	76	4

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse



La WCF dirige les programmes de développement suivants, plus spécialement axés sur la jeunesse :

- Camp de formation junior de la WCF (pour les 13-20 ans) ; le dernier en date a réuni 120 jeunes originaires de 21 pays.
- Camps juniors de moindre envergure pour les fédérations nationales.
- Un séminaire sur l'arbitrage pour jeunes adultes a été organisé en prélude aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver ; il a réuni 17 participants représentant sept fédérations nationales.

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

		
Turin 2006	81,8	72,7
Vancouver 2010	90,5	69,0

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

 : 6 (6)  : 1 (1)

Les femmes représentent 14 % des membres du conseil exécutif de la WCF.

Commission femme et sport

La WCF a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission femme et sport.

SPORT POUR TOUS

La WCF a fait savoir qu'elle ne possédait pas pour l'instant de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Les coûts du site de curling étaient faibles à Salt Lake City et à Turin, modérés à Vancouver (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO : 3 000 spectateurs).

À Salt Lake City, une installation a été construite dans la perspective des Jeux. À Turin, un site existant a été rénové. À Vancouver, un nouveau site a été construit pour les Jeux. Le coût du site dépend de son utilisation post-olympique

Compte tenu de la formule de compétition retenue pour les Jeux Olympiques d'hiver – un tournoi – le site ne peut être partagé.

Le site constitue un bon héritage post-olympique en tant qu'installation polyvalente pouvant accueillir des sports de glace et d'autres activités.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver : considérable

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver : moyen

Coût de la production télévisée

La production télévisée pour le curling a coûté EUR 218 571 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il y a eu 697 heures de production pour 12 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 3 763.



INTERNATIONAL
ICE HOCKEY
FEDERATION

IIHF

INTERNATIONAL ICE HOCKEY FEDERATION

APERÇU _____	42
HISTOIRE ET TRADITION _____	42
UNIVERSALITÉ _____	43
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	45
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	46
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	46
ENVIRONNEMENT _____	47
ATHLÈTES _____	48
DÉVELOPPEMENT _____	50
COÛTS _____	52



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2 épreuves :

- Tournoi masculin (12 équipes)
- Tournoi féminin (8 équipes)

Description des épreuves

Deux équipes s'affrontent sur la glace avec pour objectif de faire entrer le palet dans le but adverse au moyen de crosses. Seuls cinq joueurs et un gardien de but par équipe peuvent évoluer en même temps sur la glace.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 16

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
♂	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
♀	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
Total	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 444 athlètes – 276 hommes, 168 femmes

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de l'IIHF : 1908

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 1924

♀ : 1998

N.B. : Le hockey sur glace était également au programme de deux éditions des Jeux de l'Olympiade (été).

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 21

♀ : 4

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

♂ : 1920 ♀ : 1990

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

♂ : 74 ♀ : 12

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans
- Les championnats du monde de hockey sur glace messieurs et dames sont organisés indépendamment l'un de l'autre.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

L'IIHF compte 69 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	2	(2)
Amérique	6	(5)
Asie	15	(15)
Europe	44	(41)
Océanie	2	(2)
Total	69	(65)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	39	50	55	63	69

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	50	(50)
Amérique	50	(40)
Asie	60	(15,4)
Europe	80	(34,1)
Océanie	100	(0)
Monde	68 %	(30,2)

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	50	33,3	6,7	13,3	65,9	38,7	0	0

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de l'IIHF (championnats de division) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
50	0	50	33,3	40	20	81,8	36,4	100	0

Groupes d'âge pour lesquels l'IIHF organise des championnats du monde juniors :

♂ : moins de 18 ans, moins de 20 ans ♀ : moins de 18 ans

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de l'IIHF (catégorie la plus âgée) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	3	2	6	1	30	11	2	0

N.B. : Nombre de fédérations nationales affiliées participant aux championnats en fonction de critères minimaux de participation

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 6

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données de Turin 2006 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	67 (40)	0 (0)	33 (60)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1924 (en pourcentage) :

Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
0	0	37,9	66,7	0	0	62,1	33,3	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	22,2 (33,3)	0 (0)	77,8 (66,7)	0 (0)

> POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

Les systèmes de qualification aussi bien pour les hommes que pour les femmes garantissent la participation aux Jeux Olympiques d'hiver des meilleures équipes au classement de l'IIHF.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

361 724 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 95,3 % des 379 403 billets disponibles pour le hockey sur glace ;
- 24,9 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

325 715 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 78,1 % des 417 209 billets disponibles pour le hockey sur glace ;
- 38,2 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

650 056 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 100 % des 650 056 billets disponibles pour le hockey sur glace ;
- 46,8 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 85 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

♀ : 1 250 (1 201) ♂ : 90 (75)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'IIHF de la part de ses principaux sponsors (cinq au maximum) :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
Nike	x	x	x	x	x
Tissot		x	x		
Gear Manufacturers	x	x	x		

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de l'IIHF :

- Droits TV : 89
- Droits nouveaux médias : 65

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 154 (16 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 28,5 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 19 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de l'IIHF en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 231 153 (10 000)

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de l'IIHF pendant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 : 107 626²

Nombre de visites sur la page du hockey sur glace du site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin : 302 858 (22 % de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du hockey sur glace sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 : 36 300 (17 % de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Plateformes nouveaux médias

L'IIHF indique qu'elle a développé son site web officiel, www.IIHF.com, renforcé son équipe web et créé des blogs durant les manifestations, et qu'elle utilise des plateformes vidéo et Facebook (23 000 fans) afin d'accroître la popularité de son sport.

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement a peu d'incidence sur les résultats des compétitions de hockey sur glace.

Système de jugement/arbitrage

En application de la procédure de sélection, les officiels de match de l'IIHF, avant de pouvoir officier lors de compétitions de hockey sur glace de haut niveau, sont évalués lors de compétitions de niveau inférieur par les superviseurs des arbitres de la fédération (qui adressent leurs recommandations au secrétariat de l'IIHF). Les rencontres disputées en tournois sont arbitrées par des officiels neutres, originaires de pays qui ne sont pas représentés par les équipes en compétition.

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: IIHF

Formation des juges et arbitres

Avant les Jeux Olympiques, l'IIHF organise un séminaire pour ses arbitres, suivi de réunions individuelles pour les officiels masculins et féminins (arbitres et juges de ligne) deux jours avant le début du tournoi de hockey sur glace. Les réunions sont menées par les superviseurs des arbitres de l'IIHF, lesquels se réunissent trois jours avant le début du tournoi de hockey.

Sélection des juges et arbitres

Le comité d'arbitrage de l'IIHF dresse, en collaboration avec la fédération, la liste des officiels qu'il recommandera pour les Jeux Olympiques d'hiver sur la base de la qualité du travail observée lors des grandes rencontres de la fédération organisées précédemment. La liste est approuvée par le conseil de l'IIHF dans un premier temps, puis par les fédérations nationales participantes à l'occasion du Congrès semestriel.

Évaluation des juges et arbitres

Après chaque rencontre, les officiels sont évalués, selon la procédure décrite dans le Manuel des superviseurs des arbitres et le Manuel des procédures d'arbitrage de l'IIHF, par le superviseur des arbitres désigné pour chaque match. Ce dernier informe ensuite les officiels du résultat de leur évaluation.

Règles éthiques pour les officiels

L'IIHF fait savoir qu'elle a établi des règles éthiques pour les officiels techniques par le biais des textes d'application contenus dans les statuts de la Fédération. Les joueurs, officiels d'équipe, arbitres officiant sur et en dehors de la glace et représentants de l'IIHF affectés à une manifestation de l'IIHF ne doivent pas se livrer, avant et pendant une manifestation, à des activités de paris et jeux d'argent telles que : placer des paris ou encourager quelqu'un à le faire ; accepter une compensation en échange d'une modification des résultats ; donner directement ou indirectement des informations ayant un impact sur un pari ou les cotes d'un pari. Toute infraction à cette règle d'interdiction entraînera des sanctions disciplinaires de la part du comité de discipline de l'IIHF. Toute personne à qui il est demandé d'enfreindre cette règle doit immédiatement en informer le président du conseil de la Fédération.

➤ ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme il a été relevé dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, il ressort des études menées que le hockey sur glace a peu d'impact sur l'environnement. Toujours selon ces études, les sites du hockey sur glace font partie de ceux qui ont le moins d'impact sur l'environnement car ils sont généralement déjà situés dans une zone urbaine (milieu naturel déjà dégradé) et qu'ils offrent la possibilité de rénover des bâtiments existants ou de réhabiliter des quartiers.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de l'IIHF dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

L'IIHF a réalisé des progrès par rapport à 2007 et a créé une commission de l'environnement dans le cadre de sa nouvelle structure née à la suite des élections de 2008. Cette commission est composée de quatre membres et définit actuellement les stratégies et projets futurs de la Fédération en matière d'environnement.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

L'IIHF ne possède pas actuellement de commission des athlètes.

Les athlètes n'ont pas le droit de participer aux décisions du conseil exécutif de l'IIHF.

Les athlètes n'ont pas le droit de vote au sein des instances décisionnaires de la FI (que ce soit des commissions, comités techniques ou organes exécutifs).

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

L'IIHF ne possède pas actuellement de programme ni de ressources pour aider les athlètes à préparer leur reconversion ou à associer sport et études.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

L'IIHF indique qu'elle a créé un groupe de travail chargé d'informer et de surveiller les agents des athlètes. Ce groupe de travail a décidé de mettre en place un système d'agrément des agents de joueurs selon lequel chaque fédération nationale membre est responsable d'accorder sa licence à chaque agent de joueur s'il réunit certaines conditions précises. Pour qu'une fédération nationale membre ait la possibilité de délivrer des licences aux agents de joueurs, elle doit également répondre à une série d'exigences. Une fois que l'agent est agréé par une fédération nationale membre, il est enregistré en tant qu'agent de joueur de l'IIHF, et il est par conséquent habilité à travailler dans tous les autres pays répondant aux conditions établies par l'IIHF.

En ce qui concerne l'entourage des joueurs, la Fédération tente dans son règlement d'instituer une règle qui exigerait de tous les clubs qu'ils fournissent une accréditation à l'agent du joueur concerné. Cependant, pour l'heure, l'IIHF n'a pas rendu cette règle obligatoire et le club doit juste « s'efforcer » de fournir une accréditation à l'agent du joueur. Le règlement n'est pas encore à l'état définitif. L'IIHF n'a pas encore pris de décisions finales quant au règlement sur les agents de joueurs.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 50, tous réalisés ou financés par l'IIHF
- 2005 : 137, tous réalisés ou financés par l'IIHF
- 2008 : 44, tous réalisés ou financés par l'IIHF
- 2009 : 28, tous réalisés ou financés par l'IIHF

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 2 751

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 6 065

Nombre total des contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 2 751 comptabilisés en 2005 : 12 (0,44%)

Nombre total des contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 6 065 comptabilisés en 2009 : 33 (0,54%)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

L'IIHF indique avoir mis en place un programme de surveillance des blessures ; un rapport spécial est présenté au Congrès semestriel de l'IIHF puis publié sur le site web de la Fédération.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

L'IIHF indique que des procédures sont en place pour modifier rapidement les règles et règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé des athlètes et d'assurer leur sécurité. Le règlement médical de l'IIHF est revu chaque année. Les règles de l'IIHF sont révisées tous les quatre ans. Des réunions spéciales sont convoquées si nécessaire pour aborder les sujets importants. Des bulletins destinés à clarifier l'interprétation des règles sont publiés si nécessaire.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

L'IIHF fait savoir que des procédures sont en place et des examens effectués régulièrement pour garantir la sûreté et la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). Une inspection des sites préalable aux compétitions est effectuée. Un questionnaire sur les questions médicales est complété et retourné par chaque organisateur avant les compétitions. Une seconde visite est effectuée avant le début de la compétition.

Bilans de santé avant la compétition

L'IIHF exige que des bilans de santé soient effectués avant la compétition ; ceci est recommandé mais n'est pas mis en pratique. Par ailleurs, l'IIHF fait procéder à des examens médicaux avant les championnats.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

L'IIHF fait savoir qu'un expert en santé et sécurité (expert médical) siège au sein de son conseil exécutif.

Autres mesures en matière de santé et de sécurité

Pour surveiller et assurer la santé et la sécurité des athlètes, l'IIHF indique qu'elle a également institué un symposium ainsi qu'un site web destinés aux médecins chefs, qu'elle procède à l'affectation annuelle de superviseurs médicaux agréés aux championnats de l'IIHF et qu'elle organise des conférences sur les commotions et blessures de la tête.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

L'IIHF dispose de moyens visant à contrôler l'évolution technique du sport s'agissant de :

- **Équipement sportif** : L'IIHF a édicté de nombreuses règles décrivant l'équipement de hockey sur glace pour la production de celui-ci et travaille directement avec presque tous les fabricants pour s'assurer que l'équipement satisfait aux conditions imposées par la Fédération. Ces règles sont complétées par des Normes relatives aux dimensions de l'équipement pour les gardiens de but et les crosses de hockey. Les règles contiennent également des précisions sur la manière dont l'équipement doit être porté ou utilisé dans nos compétitions, et ceci fait l'objet d'un contrôle par des arbitres agréés par l'IIHF.
- **Tenues de compétition** : L'IIHF est liée par contrat avec un fournisseur international pour la confection des tenues sportives (maillots, pantalons et chaussettes) selon les caractéristiques indiquées par l'IIHF. Les tenues sont ainsi fournies à toutes les équipes qui participent aux cinq catégories de hockey sur glace jouées dans le cadre du programme des championnats de l'IIHF qui se déroule chaque année.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

L'IIHF énumère les principaux éléments de son plan stratégique comme suit : audits des associations nationales, programmes de recrutement de joueurs, symposium pédagogique annuel, programme pour la promotion de la femme, programmes pour cadres dirigeants, centre d'études et d'information sur le hockey via le web, et site web de formation à distance sur la lutte contre le dopage.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques ; 2006-2010 : 22 % (29 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing ; 2006-2010 : 68 % (57 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par l'IIHF entre 2006 et 2009

1. **Camp pour le développement du hockey sur glace** – Conçu pour former tous les participants : joueurs, managers, entraîneurs, responsables de l'équipement, officiels et dirigeants ; les différents groupes présents ont chacun leurs programmes de formation auquel ils participent activement. En abordant le développement de façon extrêmement concrète, ce camp permet également aux participants de se familiariser avec la compétition internationale.
2. **Audits des associations nationales** – Conçus pour obtenir une image claire de la structure des associations nationales membres, de leur organisation, des programmes pédagogiques, ainsi que des informations sur les membres, ligues, inscriptions, opérations, aspects financiers, installations et services de santé.
3. **"The Hockey Centre" (Centre de hockey)** – Site web de formation à distance créé par l'IIHF en collaboration avec le *Vierumaki Sport Institute* pour centraliser toutes les ressources pédagogiques de l'IIHF – soit manuels, vidéos, présentations PowerPoint, photos et graphiques pouvant être utilisés pour la préparation de séminaires pédagogiques. Regroupe également des informations techniques et des outils d'apprentissage pour les entraîneurs, arbitres, juges de ligne, débutants (Méthode pour apprendre à jouer), responsables de l'équipement, managers d'équipe, médecins d'équipe et instructeurs.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

L'IIHF soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur les cinq continents.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
5	5	30	55	5

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse



L'IIHF dirige les programmes de développement suivants, axés spécifiquement sur la jeunesse et l'encadrement :

Ressources pédagogiques existantes : Méthode pour apprendre à jouer, programme de formation des officiels, programme de formation des entraîneurs, programme de formation des responsables de l'équipement, Manuel d'organisation du camp pour le développement du hockey sur glace, programme de formation des managers d'équipe, programme de recrutement des joueurs ; les programmes pédagogiques sont organisés au niveau local, national, régional ou international en fonction du sujet et de leur applicabilité.

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

		
Turin 2006	44,4	25,4
Vancouver 2010	35	22

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

 : 12 (12)  : 2 (2)

Les femmes représentent 14 % des membres du conseil exécutif de l'IIHF.

Commission femme et sport

L'IIHF a créé une commission chargée de la femme. Celle-ci a pour mandat de concevoir des programmes et outils pour la promotion aux fonctions dirigeantes, destinés à l'usage des associations nationales et de l'IIHF en vue de développer le hockey féminin, créer des stratégies pour la croissance du hockey féminin au sein des associations nationales, suivre et analyser diverses formules de compétition pour contribuer à l'expansion du hockey au sein de la famille de l'IIHF et développer des stratégies pour promouvoir largement le hockey sur glace féminin.

SPORT POUR TOUS

L'IIHF indique qu'elle n'a pas à l'heure actuelle de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Site de hockey 1 (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 10 000)

Les coûts du site sont extrêmement variables en fonction de la nécessité de construire une nouvelle installation comme à Salt Lake City et Turin, ou de l'existence d'une installation qui n'a pas besoin d'être rénovée comme à Vancouver. S'il faut construire une nouvelle installation, les coûts sont très élevés.

En raison de la compétition sous forme de tournoi retenue pour les Jeux Olympiques d'hiver, le site ne peut pas être partagé.

Le site du hockey 1 est typiquement un complexe polyvalent qui représente un bon héritage post-olympique.

Site de hockey 2 (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 6 000)

Les coûts peuvent varier de manière significative en fonction du nombre de places assises et en fonction de la transformation post-olympique pour accueillir des équipes de hockey de niveau universitaire ou professionnel ou bien encore d'autres sports.

En raison de la compétition sous forme de tournoi retenue pour les Jeux Olympiques d'hiver, le site ne peut pas être partagé.

Le site représente typiquement un bon héritage post-olympique. À Salt Lake City, le site a été transformé en centre récréatif pour la collectivité et par conséquent le coût était peu élevé ; à Vancouver, le site a été transformé en complexe sportif universitaire polyvalent et le coût était plutôt élevé.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver : très élevé

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver : élevé

Coût de la production télévisée

La production télévisée des matches de hockey a coûté EUR 218 940 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 316 heures pour 16 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 11 086.



FIL

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LUGE DE COURSE

APERÇU _____	54
HISTOIRE ET TRADITION _____	54
UNIVERSALITÉ _____	55
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	57
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	58
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	59
ENVIRONNEMENT _____	60
ATHLÈTES _____	60
DÉVELOPPEMENT _____	62
COÛTS _____	64



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

3 épreuves :

- Simple messieurs
- Simple dames
- Double

Description des épreuves

Dans le simple, les athlètes effectuent quatre descentes, le vainqueur étant celui qui totalise le temps le plus rapide. La compétition de double se déroule sur une seule journée, chaque équipe effectuant deux descentes.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 5

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
♂	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
♀	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Double	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 110 athlètes – 40 hommes, 30 femmes, 40 lugeurs pour les doubles

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de la FIL : 1957

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 1964 ♀ : 1964 Double : 1964

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

♂ : 13 ♀ : 13 Double : 13

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

♂ : 1955 ♀ : 1955 Double : 1955 Compétition par équipes : 1989

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

♂ : 41 ♀ : 41 Double : 40 Compétition par équipes : 18

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans, sauf lors des années où se déroulent des Jeux Olympiques d'hiver
- Les championnats du monde de luge – messieurs, dames, double et relais par équipes – sont organisés en même temps.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

La FIL compte 53 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	0	(0)
Amérique	9	(9)
Asie	8	(7)
Europe	33	(32)
Océanie	3	(2)
Total	53	(50)

Évolution du nombre total de fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	35	41	41	50	53

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux* (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	0	(0)
Amérique	44,4	(22,2)
Asie	25	(42,9)
Europe	66,7	(56,3)
Océanie	0	(0)
Monde	52,9	(46)

* La FIL déclare que l'organisation de championnats nationaux par ses fédérations nationales affiliées ne reflète pas la participation réelle à son sport.

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

Afrique			Amérique			Asie			Europe			Océanie		
♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double
0	0	0	44,4	44,4	22,2	50	12,5	12,5	57,6	54,5	27,3	33,3	33,3	0

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de la FIL :

Afrique			Amérique			Asie			Europe			Océanie		
♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double
0	0	0	33,3	44,4	22,2	37,5	12,5	0	48,5	51,2	39,4	0	33,3	0

Groupes d'âge pour lesquels la FIL organise des championnats du monde juniors :

♂ : 15-20 ♀ : 15-20 Double : 15-20

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de la FIL (catégorie la plus âgée) :

Afrique			Amérique			Asie			Europe			Océanie		
♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double
0	0	0	2	2	1	1	1	0	15	17	12	0	0	0

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 9

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	0 (0)	0 (0)	100 (100)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1964 (en pourcentage) :

Afrique			Amérique			Asie			Europe			Océanie		
♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double	♂	♀	Double
0	0	0	0	0	10,3	0	0	0	100	100	89,7	0	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0 (0)	9 (25)	0 (0)	91 (75)	0 (0)

> POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

La règle des 7 % exige des athlètes, pour qu'ils puissent participer à une compétition, que leur temps ne dépasse pas de plus de 7 % le meilleur temps réalisé à l'entraînement. Les critères de qualification de la FIL pour les Jeux Olympiques d'hiver étant eux aussi élevés, ils permettent de garantir que des concurrents bien entraînés prennent part aux Jeux.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

64 104 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 98,7 % des 64 916 billets disponibles pour la luge ;
- 4,4 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

11 646 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 35,5 % des 32 765 billets disponibles pour la luge ;
- 1,4 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

25 198 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 68 % des 37 055 billets disponibles pour la luge ;
- 1,8 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 87 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 150 (47)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIL de la part de ses cinq principaux sponsors :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
Viessman	x				
J. Eberspächer GmbH Co. KG	x				
Adidas	x	x			
Money Service Group	x				
DKB Bank	x				

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de la FIL :

- Droits TV : 47 (en direct), 50 (en différé)
- Droits nouveaux médias : le territoire européen est attribué aux détenteurs de droits TV. Aucune analyse de l'utilisation des droits et de la couverture n'a été mandatée.

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 58 (5 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 27,9 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 11 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de la FIL en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses) : 507 (100)

Nombre moyen de visiteurs uniques par mois en 2009 : 5 972²

Nombre de visites sur la page de la luge du site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin : 104 330 (8 % du nombre total de visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page de la luge du site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 20 432 (9,6 % du nombre total de visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Plateformes nouveaux médias

La FIL déclare qu'elle publiera prochainement des vidéos sur la chaîne sportive de SportAccord sur YouTube afin d'accroître la popularité du sport par le biais des plateformes nouveaux médias.

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: FIL

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement n'a pratiquement aucune incidence sur le résultat des compétitions de luge.

Système de jugement/arbitrage

La subjectivité est absente des décisions en luge. Les descentes sont chronométrées au millième de seconde près au moyen d'un système électronique. La température des patins, le poids et les dimensions des luges ainsi que le poids des concurrents sont contrôlés. Les athlètes et les entraîneurs peuvent assister aux contrôles afin de garantir l'équité et la transparence des résultats.

Formation des juges et arbitres

La formation doit être placée sous le contrôle de la fédération nationale conformément au plan figurant dans les règles de formation. La période de formation et de qualification – entre le début de la formation et la fin du test – ne peut excéder six mois. Dans la perspective des Jeux Olympiques d'hiver, les délégués techniques du CIO et les présidents des commissions « sport » et « technique » de la FIL participent directement, en collaboration avec chaque comité d'organisation, à la formation des juges.

Sélection des juges et arbitres

Seuls les juges titulaires d'une licence internationale de la FIL peuvent assumer la fonction d'officiel lors d'une compétition. Pour ce qui est des Jeux Olympiques d'hiver, la FIL est directement associée à la procédure de sélection des juges. Ces derniers (préposés au départ et à l'arrivée, et responsables de la pesée et des contrôles) sont nommés deux ans avant les Jeux Olympiques d'hiver. Des tâches leur sont directement assignées lors des courses de coupes ou de championnats du monde.

Évaluation des juges et arbitres

Le directeur de l'épreuve et la personne en charge de l'ensemble des juges sur place évaluent le travail des juges durant les compétitions. Tous les juges ont une fonction spéciale (préposé au départ, préposé à l'arrivée, responsable des contrôles, etc.). À l'issue de chaque compétition, ils sont informés de la façon dont ils ont accompli leurs tâches. La même procédure s'applique aux juges affectés aux coupes et championnats du monde.

Règles éthiques pour les officiels

La FIL déclare qu'elle ne possède pas de règles éthiques pour les officiels techniques.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme relevé dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, les études menées indiquent que la luge a un impact élevé sur l'environnement. Toujours selon ces études, le site de la luge fait partie des sites ayant le plus d'impact sur l'environnement car il exige des constructions permanentes et des bâtiments techniques et qu'il a des effets considérables et durables sur le paysage environnant.

En règle générale, le site de la luge est construit dans des zones de montagne aux écosystèmes fragiles, sur une pente. En raison des risques pour la santé et la sécurité, il se trouve souvent à l'écart des zones densément peuplées. Le site requiert un système de réfrigération artificielle très complexe qui contient jusqu'à 50 tonnes d'ammoniaque ou d'autres produits chimiques réfrigérants.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de la FIL dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

Alors qu'en 2007 la fédération n'avait pas d'engagement clair à l'égard de la protection de l'environnement, elle a depuis créé un groupe de travail sur l'environnement qui est en train de rédiger des recommandations de normes environnementales pour les manifestations de la FIL, la construction de nouveaux sites et la modification/rénovation des sites existants.

Concernant la construction de sites, la FIL possède avec la FIBT une commission conjointe de la construction de pistes. Celle-ci travaille en étroite coopération avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques – qui sont en fin de compte responsables des aspects financiers et environnementaux de la construction de nouvelles installations. À ce sujet, la FIL déclare qu'elle travaille en coopération avec les départements de l'environnement des comités d'organisation afin de se conformer aux normes et à la législation du pays et de la ville hôtes.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

La FIL possède une commission des athlètes dont la totalité des membres sont élus par leurs pairs.

Les membres de la commission des athlètes n'ont pas le droit de vote au conseil exécutif de la FIL. Ils peuvent néanmoins être invités à répondre à certaines questions soulevées par le conseil ou être consultés sur certains points. De plus, en tant que membres des commissions spécialisées, les athlètes ont le droit de voter aux réunions des organes décisionnels de la FIL par l'intermédiaire de ses commissions et de ses comités techniques.

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

La FIL n'a actuellement pas de programme ou de ressources visant à aider les athlètes dans leur reconversion après leur carrière sportive ou lorsqu'ils doivent combiner le sport et les études.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

La FIL déclare que le guide des médias de la FIL est utilisé pour informer et surveiller l'entourage des athlètes.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 24, dont 8 réalisés ou financés par la FIL
- 2005 : 33, dont aucun réalisé ou financé par la FIL
- 2008 : 2, tous les deux ayant été réalisés et financés par la FIL
- 2009 : 1, qui a été réalisé et financé par la FIL

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 58

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 21

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 58 comptabilisés en 2005 : 0 (0 %)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 21 comptabilisés en 2009 : 0 (0 %)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

La FIL fait savoir qu'elle dispose d'un programme de surveillance des blessures. Le médecin de la course doit remplir un formulaire de suivi des accidents à chaque fois qu'un athlète vient le consulter durant les jours de course d'une compétition de la FIL.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

La FIL déclare qu'elle possède des procédures lui permettant de modifier rapidement les règles, règlements et/ou la formule de compétition dans le but de protéger la santé et la sécurité des athlètes. Les règlements internationaux de la luge (International Luge Regulations – IRO) autorisent le directeur de course à prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité des athlètes : si des défauts sont constatés ; si des accidents se produisent ou si l'équipement technique est défectueux ; si un athlète est blessé ou n'a pas le niveau nécessaire pour concourir sur la piste ; si une discipline doit être annulée, après consultation avec les délégués techniques ; ou si l'ordre habituel des disciplines dans le relais par équipes doit être modifié.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

La FIL indique qu'elle dispose de processus d'examens réguliers et qu'elle les applique pour garantir la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). Selon les IRO, le conseil exécutif de la FIL décide de la reconnaissance officielle et de l'approbation d'une piste de luge artificielle une fois que le processus suivant a été mené à bien : examen de la documentation du projet ; inspection durant les travaux de construction en été ; remise du projet par les concepteurs et les ingénieurs responsables de la construction ; et tests effectués par au moins trois hommes et trois femmes en simple et trois équipes de double de différents pays.

En règle générale, la reconnaissance officielle (mise en service) et l'approbation ne sont accordées que pour 10 ans, après quoi il faut déposer une demande de prolongation. Si des travaux ont été réalisés entre temps, la piste doit à nouveau être approuvée.

Selon les IRO, les délégués techniques doivent inspecter la piste et les installations avant chaque manche d'entraînement et de compétition, et ne remettent la piste au directeur de course que si l'inspection le justifie et si le chef de piste leur en a confié la responsabilité.

Pour les entraînements et les compétitions, le directeur de course déclare la piste ouverte une fois que le chef de piste et les délégués techniques ont donné leur feu vert ; que tous les officiels sont à leur poste et que des examens ou des tests ont permis de déterminer que l'équipement technique est en bon état ; que les appareils de communication sont disponibles et qu'au moins la ligne téléphonique reliant le départ à l'arrivée fonctionne ; et que les services médicaux sont prêts.

Bilans de santé avant la compétition

La FIL déclare qu'elle demande que des bilans de santé soient réalisés avant les compétitions. Pour obtenir une licence FIL, les athlètes doivent présenter un certificat médical fondé sur un bilan de santé effectué au cours des 12 derniers mois ou un examen médical ultérieur en cas de blessure grave, et qui établit que, du point de vue de la médecine sportive, leur état de santé leur permet de pratiquer la luge.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

La FIL déclare qu'aucun expert de la santé et de la sécurité (expert médical) ne siège au conseil exécutif, mais que les présidents du groupe de travail sur la sécurité, la santé et la durabilité et de la commission technique sont membres du conseil exécutif.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

La FIL a établi des moyens permettant de suivre l'évolution technique du sport concernant :

- **l'équipement sportif** : la commission technique de la FIL, qui comprend des représentants des athlètes, suit en permanence l'évolution des luges conformément aux prescriptions définies. Les amendements à apporter aux règles sont définis par la commission technique et décidés par le conseil exécutif et/ou le Congrès de la FIL ;
- **les tenues de compétition** : la commission technique de la FIL, qui comprend des représentants des athlètes, suit en permanence l'évolution des tenues de compétition conformément aux prescriptions approuvées. Les amendements à apporter aux règles sont définis par la commission technique et décidés par le conseil exécutif et/ou le Congrès de la FIL.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

La FIL indique que pour la prochaine période quadriennale, elle se concentrera principalement sur le développement de son sport en Afrique, en Asie et en Océanie, sur l'amélioration des conditions de sécurité, sur la préparation des athlètes en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2012 et sur l'ajout d'un relais par équipes au programme olympique. La FIL continue en outre de travailler au projet visant à ajouter de la luge sur piste naturelle au programme olympique à l'avenir.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques ; 2006-2009 : 61,9 % (51,1 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing ; 2006-2009 : 29,5 % (27 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par la FIL entre 2006 et 2009

1. **Programme pour entraîneurs** – Programme saisonnier proposé aux pays en développement qui permet à la FIL de les réunir et de leur offrir des possibilités de formation ainsi que des conseils spécialisés pour la durée de la saison.
2. **Programme de partenariat** – Les pays qui n'ont pas atteint un certain niveau d'expérience sont associés à des nations d'élite et totalement intégrés dans le programme de haut niveau de ces nations. Ce programme a permis à la FIL de garantir une large représentation des continents non seulement sur le circuit de coupe du monde, mais aussi sur la scène olympique.
3. **Bons de piste** – Programme d'assistance en vertu duquel les pays membres se voient attribuer des bons pour des descentes gratuites sur des pistes à travers le monde. Tous les frais sont à la charge de la FIL, qui négocie un prix forfaitaire.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

La FIL soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur quatre continents : Amérique, Asie, Europe et Océanie.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
0	30	20	40	10

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse



La FIL possède des programmes de développement visant spécifiquement la jeunesse.

Les programmes décrits sous la section développement du sport s'appliquent également aux programmes de développement pour la jeunesse. L'objectif est de préparer les jeunes de chaque continent et de chaque pays à participer aux coupes du monde juniors et aux championnats du monde juniors et de les préparer en vue des qualifications et de la participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2012 à Innsbruck.

ÉGALITÉ DES SEXES


Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

		
Turin 2006	58	46
Vancouver 2010	60	38

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

 : 14 (14)  : 2 (2)

Les femmes représentent 13 % des membres du conseil exécutif de la FIL.

Commission femme et sport

La FIL indique qu'elle n'a actuellement pas de commission femme et sport. Cependant, deux femmes siègent à la commission du sport de la FIL et une femme est membre de la commission de la jeunesse.

SPORT POUR TOUS

La FIL fait savoir qu'elle n'a actuellement pas de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La construction de la piste, les installations de soutien, les routes et les équipements ne font qu'augmenter le coût d'un site qui se situe déjà dans une fourchette élevée à très élevée (normes du CIO relatives à la capacité brute – 11 000). À quelques exceptions près, les villes hôtes passées et actuelles ont dû construire de nouvelles pistes. La piste de luge exige une topographie assez particulière, avec une déclivité relativement forte. Les considérations d'ordre énergétique et environnemental liées aux systèmes de réfrigération à base d'ammoniac entraînent elles aussi une hausse des coûts d'exploitation, qui sont relativement élevés.

Le site est également utilisé pour le bobsleigh et le skeleton.

L'utilisation post-olympique dépend dans une large mesure de la popularité de la luge, du bobsleigh et du skeleton dans le pays ou la région hôte. Le site n'est pas financièrement viable sans d'importantes subventions après les Jeux.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver : moyen

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques : moyen

Coût de la production télévisée

Aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, le coût de la production télévisée pour la luge s'élevait à EUR 242 284 par jour de compétition.

La durée totale de production s'est élevée à 53 heures pour 5 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 22 857.



ISU

INTERNATIONAL SKATING UNION

Patinage artistique – Patinage de vitesse sur piste courte – Patinage de vitesse

APERÇU _____	66
HISTOIRE ET TRADITION _____	67
UNIVERSALITÉ _____	68
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	70
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	71
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	72
ENVIRONNEMENT _____	73
ATHLÈTES _____	74
DÉVELOPPEMENT _____	76
COÛTS _____	78



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> APERÇU

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

3 disciplines :

- Patinage artistique
- Patinage de vitesse sur piste courte
- Patinage de vitesse

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

24 épreuves :

Patinage artistique – Individuel

- Messieurs
- Dames

Patinage artistique – Épreuves mixtes

- Couples
- Danse sur glace

Patinage de vitesse sur piste courte – Messieurs

- 500 m
- 1 000 m
- 1 500 m
- Relais 5 000 m

Patinage de vitesse sur piste courte – Dames

- 500 m
- 1 000 m
- 1 500 m
- Relais 3 000 m

Patinage de vitesse – Messieurs

- 500 m
- 1 000 m
- 1 500 m
- 5 000 m
- 10 000 m
- Poursuite par équipes

Patinage de vitesse – Dames

- 500 m
- 1 000 m
- 1 500 m
- 3 000 m
- 5 000 m
- Poursuite par équipes

Description des épreuves

- **Patinage artistique** : Les épreuves individuelles et par couples comprennent un programme court et un programme libre, avec diverses figures comme des combinaisons de sauts et des retournements. La danse sur glace, elle, met l'accent sur une série de pas complexes exécutés en mesure sur un thème musical ; sont inscrites au programme des danses imposées, une danse originale et une danse libre. Les juges notent les patineurs sur la base de l'exécution, de la difficulté technique et de la valeur artistique des figures.
- **Patinage de vitesse sur piste courte** : Discipline avec éliminatoires se déroulant sur une piste ovale ; les athlètes patinent en groupe et tentent de devancer leurs adversaires dans leurs séries.
- **Patinage de vitesse** : Les patineurs s'affrontent par deux ou par équipes sur une piste ovale de 400 m. Les athlètes sont chronométrés au centième de seconde près et patinent contre la montre.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

- Patinage artistique : 9
- Patinage de vitesse sur piste courte : 5
- Patinage de vitesse : 12

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

		1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
Patinage artistique		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Patinage de vitesse sur piste courte		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3	3	4	4	4
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3	3	4	4	4
Patinage de vitesse		5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	6	6
		-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	6	6
Total		8	7	7	7	7	7	7	11	11	11	11	13	13	13	14	18	20	20	22	24	24

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : 448 athlètes

- Patinage artistique : 148 athlètes : 74 : 74
- Patinage de vitesse sur piste courte : 120 athlètes : 60 : 60
- Patinage de vitesse : 180 athlètes : 100 : 80

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de l'ISU : 1892

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

- Patinage artistique : 1924 : 1924 couples : 1924 danse sur glace : 1976
- Patinage de vitesse sur piste courte : 1992 : 1992
- Patinage de vitesse : 1924 : 1960

N.B. : Le patinage artistique était également au programme de deux éditions précédentes des Jeux de l'Olympiade.

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

- Patinage artistique : 21 : 21 couples : 21 danse sur glace : 10
- Patinage de vitesse sur piste courte : 7 : 7
- Patinage de vitesse : 21 : 14

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

- Figure Skating : 1896 : 1906 couples : 1908 danse sur glace : 1952
- Patinage de vitesse sur piste courte : 1976 : 1976
- Patinage de vitesse : 1889 : 1936

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

- Patinage artistique : 100 : 90 couples : 88 danse sur glace : 58
- Patinage de vitesse sur piste courte : 33 : 33
- Patinage de vitesse : 104 : 68

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les ans
- Dans chacune des trois disciplines, les championnats du monde messieurs et dames sont organisés en même temps. Il arrive également que les championnats du monde de patinage artistique et ceux de patinage de vitesse se déroulent en même temps.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

L'ISU compte 82 fédérations nationales affiliées dans 64 pays (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	1	(1)
Amérique	6	(6)
Asie	14	(12)
Europe	41	(39)
Océanie	2	(2)
Total	64	(60)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	34	n/a	n/a	59	82

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

	Patinage artistique	Patinage de vitesse sur piste courte	Patinage de vitesse
Afrique	100 (100)	100 (100)	0 (100)
Amérique	66,6 (100)	40 (83,3)	60 (83,3)
Asie	78,6 (100)	81,8 (90,9)	54,5 (90,9)
Europe	75,6 (100)	69,2 (97,4)	46,1 (97,4)
Océanie	100 (100)	100 (100)	50 (100)
Monde	76,5 (100)	69 (94,9)	46,6 (94,9)

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

	Afrique		Amérique			Asie			Europe			Océanie		
	♂	♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀
Patinage artistique	100	100	83	83	33	50	64	36	68	90	46	50	100	100
Piste courte	100	100	33	33	-	57	42	-	46	37	-	100	100	-
Patinage de vitesse	0	0	50	50	-	43	64	-	51	37	-	100	50	-

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de l'ISU :

	Afrique		Amérique			Asie			Europe			Océanie		
	♂	♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀
Patinage artistique	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Piste courte	n/a	n/a	n/a	n/a	-	n/a	n/a	-	n/a	n/a	-	n/a	n/a	-
Patinage de vitesse	0	0	33	33	-	29	21	-	37	24	-	50	0	-

Groupes d'âge pour lesquels l'ISU organise des championnats du monde juniors :

- Patinage artistique ♂ : 13-19 ♀ : 13-19
- Patinage en couple et danse sur glace – garçon du couple : 13-21
- Patinage de vitesse sur piste courte ♂ : 14-19 ♀ : 14-19
- Patinage de vitesse ♂ : 14-19 ♀ : 14-19

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de l'ISU (catégorie la plus âgée) :

	Afrique		Amérique			Asie			Europe			Océanie		
	♂	♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀
Patinage artistique	0	1	3	4	2	6	8	4	28	32	20	1	1	1
Piste courte	0	0	2	2	-	7	7	-	17	11	-	1	0	-
Patinage de vitesse	0	0	2	2	-	4	4	-	12	11	-	1	1	-

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve) : 72

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données de Turin 2006 entre parenthèses) :

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Patinage artistique	0 (0)	33,3 (28,6)	41,7 (28,6)	25 (42,9)	0 (0)
Piste courte	0 (0)	45,8 (33,3)	50 (33,3)	4,2 (33,3)	0 (0)
Patinage de vitesse	0 (0)	25 (25)	25 (25)	50 (50)	0 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1924 (en pourcentage) :

	Afrique		Amérique			Asie			Europe			Océanie	
	♂	♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀	♂♀	♂	♀
Patinage artistique	0	0	29,5	40,9	17,2	1,4	8,7	5,1	66,7	50,7	77,8	0	0
Piste courte	0	0	43,3	28,3	-	46,7	61,7	-	6,7	10	-	3,3	0
Patinage de vitesse	0	0	18,3	23,5	-	5,8	9,5	-	75,9	69,9	-	0	0

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Patinage artistique	0 (0)	25 (25)	25 (25)	50 (50)	0 (0)
Piste courte	0 (0)	31,1 (33,3)	66,7 (66,7)	2,2 (0)	0 (0)
Patinage de vitesse	0 (0)	34,2 (50)	13 (0)	52,8 (50)	0 (0)

➤ POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

258 531 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 100 % des 146 055 billets disponibles pour le patinage artistique ;
- 100 % des 59 880 billets disponibles pour le patinage de vitesse sur piste courte ;
- 100 % des 52 680 billets disponibles pour le patinage de vitesse.

Ces chiffres représentent 17,8 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

179 189 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 90,2 % des 64 900 billets disponibles pour le patinage artistique ;
- 89,6 % des 32 605 billets disponibles pour le patinage de vitesse sur piste courte ;
- 84,9 % des 81 684 billets disponibles pour le patinage de vitesse.

Ces chiffres représentent 18,4 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

236 795 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 100 % des 110 255 billets disponibles pour le patinage artistique ;
- 100 % des 51 961 billets disponibles pour le patinage de vitesse sur piste courte ;
- 93 % des 80 192 billets disponibles pour le patinage de vitesse.

Ces chiffres représentent 17 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Patinage artistique : 76 %
- Patinage de vitesse sur piste courte : 81 %
- Patinage de vitesse : 87 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

- Patinage artistique : 300 (230)
- Patinage de vitesse sur piste courte : 65 (65)
- Patinage de vitesse : 70 (70)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié l'ISU de la part de ses cinq principaux sponsors : *confidentiel*

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de l'ISU :

- Droits TV : environ 80 (pays membres de l'UER, Japon, Corée, Chine, USA, Canada, Brésil)
- Droits nouveaux médias : environ 80 (pays membres de l'UER, Japon, Corée, Chine, USA, Canada, Brésil)

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Patinage artistique : 178 (9 jours)
- Patinage de vitesse sur piste courte : 57 (5 jours)
- Patinage de vitesse : 49 (12 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Patinage artistique : 52,8 millions
- Patinage de vitesse sur piste courte : 52,9 millions
- Patinage de vitesse : 41,2 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Patinage artistique : 8 %
- Patinage de vitesse sur piste courte : 7 %
- Patinage de vitesse : 19 %

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites sur le site web officiel de l'ISU en 2009 (données du rapport 2007 entre parenthèses): 226 094 (106 000)

Note: Le chiffre ci-dessus tiré du rapport 2007 indique le nombre de consultations quotidiennes, et non de visiteurs uniques; l'ISU suit désormais les visites uniques plutôt que les consultations afin d'assurer une plus grande précision.

Moyenne mensuelle de visiteurs uniques du site web de l'ISU en 2010: 308 892¹

Nombre de visites sur la page du patinage sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin: 305 524 (22 % de l'ensemble des visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du patinage sur le site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: patinage artistique: 32 600 (15,3 % des visites pour tous les sports olympiques d'hiver), patinage de vitesse: 19 329 (9,1 % de l'ensemble des visites)

Plateformes nouveaux médias

Comme plateformes de nouveaux médias, l'ISU rapporte qu'elle a mis en place un service de vidéo en direct et à la demande, des forums de discussion et une galerie multimédia afin d'accroître la popularité du sport.

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement a une incidence élevée sur les résultats des compétitions de patinage artistique, une incidence relativement élevée sur les résultats des compétitions de patinage de vitesse sur piste courte et peu d'incidence sur les résultats des compétitions de patinage de vitesse.

Système de jugement/arbitrage

La note de chaque patineur se compose d'une note technique et d'une note de présentation.

La note technique représente le total des points de tous les éléments exécutés et elle est attribuée par deux groupes d'officiels. Le premier groupe est le jury technique (3 experts) qui détermine les éléments exécutés avec la valeur de base correspondante pour chaque élément. Le second groupe est constitué de 9 juges qui évaluent chaque élément (échelle des niveaux d'exécution de + 3, +2, +1, 0, -1, -2, -3). Le total des évaluations de tous les éléments (valeur de base plus niveau d'exécution) donne la note technique.

La note de présentation sanctionnant la chorégraphie/composition, l'interprétation, l'habileté de patinage, les transitions, la qualité d'exécution, est déterminée par 9 juges qui attribuent des points sur une échelle allant de 0.25 à 10.00 avec des points en prime de 0.25 pour évaluer la présentation générale de la prestation.

La note d'un programme (programme court/danse courte ou programme libre/danse libre) est obtenue en additionnant la note technique et la note de présentation moins les déductions le cas échéant (par exemple 1.0 pour une chute).

La note finale est obtenue en additionnant les notes de chaque programme (programme court/danse courte plus programme libre/danse libre).

1. Source: ISU

Formation des juges et arbitres

L'ISU organise des cours de formation pour les officiels, tandis que les comités techniques des trois disciplines proposent des séminaires et des cours pour leurs juges, arbitres et officiels.

Sélection des juges et arbitres

Sur la base des recommandations du vice-président correspondant et des comités techniques de chaque discipline, le président de l'ISU sélectionne les arbitres les plus qualifiés sur la liste des personnes proposées par les membres de l'ISU.

Évaluation des juges et arbitres

Patinage artistique : Une commission d'évaluation des officiels est nommée par le conseil de l'ISU et, en collaboration avec les comités techniques correspondants, examine les anomalies de jugement constatées sur la base de critères mathématiques prédéfinis et arrêtés par le conseil.

Patinage de vitesse sur piste courte et patinage de vitesse : Examen permanent des activités des officiels internationaux effectué par le comité technique de chaque discipline, et choix des officiels habilités à exercer lors de futures compétitions internationales et épreuves de l'ISU.

Règles éthiques pour les officiels

L'ISU rapporte que des règles éthiques pour les officiels techniques ont été mises en œuvre dans le cadre du Code d'éthique de l'ISU.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme il a été relevé dans le rapport 2007 de la commission du programme olympique, il ressort des études menées que le patinage a peu d'impact sur l'environnement. Toujours selon ces études, les sites du patinage font partie de ceux qui ont le moins d'impact sur l'environnement car ils sont généralement situés en zone urbaine (milieu naturel déjà dégradé) et qu'ils offrent la possibilité de rénover des bâtiments existants ou de réhabiliter des quartiers.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de l'ISU dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

L'ISU déclare qu'elle n'a pas de politique, programme et/ou directives formels ou informels pour l'organisation de grandes manifestations sportives respectueuses de l'environnement.

> ATHLÈTES

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

L'ISU ne possède pas de commission des athlètes.

Les athlètes, en tant membres nommés au sein des divers comités techniques de l'ISU, peuvent être invités aux réunions du conseil de la fédération et un patineur peut être élu au conseil par le Congrès de l'ISU.

Les athlètes ont le droit de vote au sein des instances décisionnaires de l'ISU ainsi que dans les commissions et comités techniques.

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

L'ISU dispose d'un programme ou de ressources pour assister les athlètes dans les domaines suivants : camps/séminaires d'entraînement, compétitions, formation des entraîneurs, équipement, aide administrative, assistance diverse.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

L'ISU fait savoir qu'elle ne dispose pas à l'heure actuelle de moyens ni d'outils pour informer et surveiller l'entourage des athlètes.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 269, tous réalisés ou financés par l'ISU.
- 2005 : 260, tous réalisés ou financés par l'ISU.
- 2008 : 129, tous réalisés ou financés par l'ISU.
- 2009 : 178, tous réalisés ou financés par l'ISU.

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 829

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 920

Nombre total des contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 829 comptabilisés en 2005 : 1 (0,1 %)

Nombre total des contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 920 comptabilisés en 2009 : 0 (0 %)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

L'ISU indique avoir mis en place un programme de surveillance des blessures ; les rapports médicaux confidentiels de l'ISU sont mis à jour avec les données sur les blessures et maladies survenant en compétition. Lors des manifestations de l'ISU (championnats, Coupes du monde, Grand Prix), il est demandé aux organisateurs de remplir pour toute blessure un « rapport médical confidentiel ».

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

L'ISU indique que des procédures sont en place pour modifier rapidement les règles et règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé des athlètes et d'assurer leur sécurité. Le Congrès bisannuel peut modifier les règles. Dans l'intervalle, le conseil de l'ISU peut à cet égard publier des communiqués si nécessaire.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

L'ISU fait savoir que des procédures sont en place et des examens effectués régulièrement pour garantir la sûreté et la sécurité des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris). Pour les manifestations de l'ISU, des visites d'inspection ont lieu pour vérifier les aspects liés à la sécurité tels que la présence de rembourrages latéraux dans la patinoire et l'emplacement des caméras et de l'équipement divers.

Bilans de santé avant la compétition

L'ISU exige que des bilans de santé soient effectués avant la compétition. Toutefois, ils se limitent à des analyses de sang avant participation pour certaines épreuves de patinage de vitesse et de patinage de vitesse sur piste courte. Les patineurs dont les taux d'hémoglobine dépassent certaines valeurs ne peuvent pas participer.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

L'ISU fait savoir qu'aucun expert en santé et sécurité (expert médical) ne siège à son conseil exécutif. Toutefois, le conseil (comité exécutif) peut toujours faire appel à l'avis de la commission médicale.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

L'ISU dispose de moyens visant à contrôler l'évolution technique du sport s'agissant de :

- **Équipement sportif** : Les arbitres vérifient que les règles de l'ISU sont bien respectées. La commission médicale et les comités techniques ont contribué à la mise en place de rembourrages de protection appropriés dans les anneaux de vitesse (pour le patinage de vitesse et le patinage de vitesse sur piste courte).
- **Tenues de compétition** : Les arbitres vérifient que les règles de l'ISU et les procédures détaillées sont bien respectées ; pour le patinage de vitesse et le patinage de vitesse sur piste courte, ce sont les comités techniques de l'ISU qui s'en chargent. S'agissant de la santé et de la sécurité des athlètes, la commission médicale et les comités techniques ont imposé une matière résistante aux coupures pour les tenues de course en patinage de vitesse sur piste courte.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

L'ISU rapporte qu'elle dispose d'un processus de planification stratégique.

Résumé des principes et orientations pour la période 2011-2014 (entre autres) :

Garder les réserves de l'ISU intactes afin de générer les intérêts budgétisés. Verser des contributions aux membres organisant des championnats, ainsi que l'a décidé le conseil, dans les limites du budget approuvé par le Congrès. Perfectionner le système de jugement de l'ISU avec notamment une meilleure information donnée au public. Augmenter l'intérêt du public et des médias pour les manifestations de l'ISU afin d'accroître les revenus. Poursuivre les activités de formation dans l'objectif clair d'améliorer les connaissances et le niveau des entraîneurs et des officiels de l'ISU ce qui aura pour résultat une hausse du niveau général des patineurs et des officiels. Poursuivre l'analyse et les activités visant à accroître l'efficacité de la structure de l'ISU en tenant compte des décisions du Congrès de 2010 et proposer d'éventuels nouveaux amendements au prochain congrès. Enfin, le conseil continuera de contrôler les dépenses de l'ISU et d'assurer l'efficacité de toutes les opérations de l'ISU et leur conformité avec les critères sévères de qualité auxquelles elles sont soumises.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques ; 2006-2010 : 16 % (10,6 %)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing ; 2006-2010 : 65 % (70,5 %)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des trois principaux programmes de développement conduits par l'ISU entre 2006 et 2009

1. Bourses
2. Projets des comités techniques et projets de développement au niveau régional
3. Financement du Grand Prix de patinage artistique junior de l'ISU et de la Coupe du monde junior de patinage de vitesse

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

L'ISU soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur les cinq continents.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
1	1	3	94	1

Note : sur la base des chiffres 2009 de l'ISU

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse

L'ISU dirige le programme de développement suivant, axé spécifiquement sur la jeunesse :

Le programme de bourses juniors : l'un des principaux objectifs du programme de développement de l'ISU est de venir en aide aux jeunes patineurs possédant un talent particulier et provenant des pays en développement. Critères de sélection pour les boursiers :

Participation et résultats aux récents championnats du monde juniors de la discipline correspondante ou au Grand Prix junior de patinage artistique de l'ISU (ou compétitions juniors internationales de patinage synchronisé). Patineurs de talent qui n'ont pu participer (pour cause de blessure) aux championnats du monde juniors, au Grand Prix junior de patinage artistique de l'ISU ni aux compétitions juniors internationales de patinage synchronisé peuvent exceptionnellement être pris en considération pour l'obtention d'une bourse s'ils sont remarquables et recommandés.

Seuls les patineurs concourant au niveau junior seront pris en considération dans le cadre de ce programme de bourses juniors.

Même si l'ISU s'efforce de soutenir autant de patineurs que possible, le nombre de bourses attribuées est limité au budget disponible.

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver :

	Turin		Vancouver	
	♂	♀	♂	♀
Patinage artistique	72,9	72,9	89	89
Patinage de vitesse sur piste courte	57,6	57,6	55,2	46,5
Patinage de vitesse	47,5	35,6	55,2	41,4

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

♂ : 7 (8) ♀ : 4 (3)

Les femmes représentent 36 % (27 %) des membres du conseil exécutif de l'ISU.

Commission femme et sport

L'ISU précise qu'elle n'a pas à l'heure actuelle de commission femme et sport.

SPORT POUR TOUS

L'ISU indique qu'elle n'a pas à l'heure actuelle de commission du sport pour tous.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Patinage artistique (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 12 000)

Dernièrement, les coûts du site pour le patinage artistique se sont plutôt situés à un niveau peu élevé. Si le site devait être construit, les coûts seraient très élevés. À Salt Lake City, le site existait déjà : il s'agissait d'un centre sportif polyvalent qui a nécessité peu de travaux d'aménagement pour pouvoir être utilisé pour les Jeux. À Turin, le site existait également mais d'importants travaux de rénovation se sont avérés nécessaires. À Vancouver, le site était un complexe existant qui ne nécessitait pas de travaux. Les coûts du site dépendent de l'existence ou non de l'installation et, si cette dernière existe, de l'importance des travaux de rénovation requis.

Le site est également utilisé pour le patinage de vitesse sur piste courte.

En tant que complexe polyvalent, le site constitue typiquement un bon héritage post-olympique.

Patinage de vitesse sur piste courte (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 12 000)

Dernièrement, les coûts du site pour le patinage de vitesse sur piste courte se sont plutôt situés à un niveau peu élevé.

Ce sport se pratique sur le même site que le patinage artistique. Le passage du patinage artistique au patinage de vitesse sur piste courte requiert un minimum de transformations.

Le site constitue un bon héritage post-olympique en tant que complexe polyvalent.

Patinage de vitesse (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 6 000)

Un nouveau site a été construit à Salt Lake City, Turin et Vancouver. Les coûts du site pour le patinage de vitesse sont élevés.

Ce site ne peut être utilisé pour d'autres compétitions olympiques.

L'anneau de vitesse en tant que tel ne constitue pas un bon héritage post-olympique. Afin d'assurer la viabilité financière du site, d'autres utilisations doivent être prévues. À Salt Lake City, deux surfaces de glace centrales de dimensions internationales ont été ajoutées afin d'offrir des perspectives d'usage récréatif et de revenus supplémentaires. À Turin, le site sert également de centre des expositions. À Vancouver, il est transformé en complexe de loisirs multisports. Outre diverses salles de sport, le complexe possède deux patinoires pour le hockey sur glace et le patinage.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Patinage artistique : considérable
- Patinage de vitesse sur piste courte : moyen
- Patinage de vitesse : élevé

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Patinage artistique : très élevé
- Patinage de vitesse sur piste courte : considérable
- Patinage de vitesse : considérable

Coût de la production télévisée

Patinage artistique : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 129 336 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 132 heures pour 9 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 8 818.

Patinage de vitesse sur piste courte : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 173 533 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 42 heures pour 5 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 20 659.

Patinage de vitesse : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 259 354 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 80 heures pour 12 jours de compétition, avec un coût moyen par heure de EUR 38 903.



FIS

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKI

Ski alpin – Ski de fond – Ski acrobatique – Combiné nordique – Saut à ski – Snowboard

APERÇU _____	81
HISTOIRE ET TRADITION _____	83
UNIVERSALITÉ _____	84
POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION _____	87
AUDIENCE ET MÉDIAS _____	88
JUGEMENT ET ARBITRAGE _____	90
ENVIRONNEMENT _____	91
ATHLÈTES _____	92
DÉVELOPPEMENT _____	95
COÛTS _____	97



IBU

FIBT

WCF

IIHF

FIL

ISU

FIS

> **APERÇU**

DISCIPLINES, ÉPREUVES

Disciplines aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

6 disciplines :

- Ski alpin
- Ski de fond
- Ski acrobatique
- Combiné nordique
- Saut à ski
- Snowboard

Épreuves aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

40 épreuves :

Ski alpin – Messieurs

- Descente
- Super-G
- Slalom géant
- Slalom
- Combiné

Ski de fond – Messieurs

- 15 km libre
- 30 km poursuite
- 50 km classique départ groupé
- Relais 4 x 10 km
- Sprint par équipes
- Sprint

Ski acrobatique – Messieurs

- Bosses
- Sauts
- Ski cross

Combiné nordique – Messieurs

- Individuel : tremplin normal et 10 km
- Individuel : grand tremplin et 10 km
- Par équipes : grand tremplin et relais 4 x 5 km

Saut à ski – Messieurs

- Tremplin normal individuel
- Grand tremplin individuel
- Grand tremplin par équipes

Snowboard – Messieurs

- Slalom géant parallèle
- Half-pipe
- Snowboard cross

Ski alpin – Dames

- Descente
- Super-G
- Slalom géant
- Slalom
- Combiné

Ski de fond – Dames

- 10 km libre
- 15 km poursuite
- 30 km classique départ groupé
- Relais 4 x 5 km
- Sprint par équipes
- Sprint

Ski acrobatique – Dames

- Bosses
- Sauts
- Ski cross

Snowboard – Dames

- Slalom géant parallèle
- Half-pipe
- Snowboard cross

Description des épreuves

- **Ski alpin** : Les skieurs descendent des pistes de diverses longueurs selon les épreuves, à des vitesses différentes, en tentant de réaliser le temps le plus rapide possible.
- **Ski de fond** : Les skieurs évoluent sur des pistes de différentes longueurs et difficultés en utilisant le style classique et/ou libre.
- **Ski acrobatique** : Trois épreuves sont au programme. Pour l'épreuve des sauts, les athlètes effectuent des figures aériennes acrobatiques; pour l'épreuve des bosses, des points leur sont attribués pour la vitesse, la technique et les sauts; et en ski cross, quatre athlètes descendent en même temps et le plus rapidement possible une piste de ski conçue pour mettre leur talent à l'épreuve.
- **Combiné nordique** : Compétition de saut à ski suivie d'une épreuve de ski de fond où l'ordre de départ est déterminé par le classement à l'issue du saut.
- **Saut à ski** : Les athlètes tentent d'effectuer le saut le plus long sans pour autant négliger le style ou la position « télé-mark » lors de l'atterrissage. Des points leur sont attribués pour leur performance. Les concurrents sautent deux fois, à partir soit du tremplin normal (point K = 90 m) soit du grand tremplin (point K = 120 m).
- **Snowboard** : Les épreuves vont de la simple descente chronométrée à des compétitions où deux ou quatre concurrents s'affrontent en même temps, en passant par le half-pipe où les athlètes sont notés pour leurs figures aériennes acrobatiques.

Nombre de jours de compétition au programme des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

- Ski alpin : 10
- Ski de fond : 9
- Ski acrobatique : 8
- Combiné nordique : 3
- Saut à ski : 5
- Snowboard : 6

Évolution du nombre des épreuves olympiques depuis 1924

		1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010
Ski alpin	♂	-	-	-	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5
	♀	-	-	-	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Ski de fond	♂	2	2	2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	6	6	6
	♀	-	-	-	-	-	1	2	2	3	3	3	3	3	4	4	5	5	5	6	6	6
Ski acrobatique	♂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	2	2	2	3
	♀	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	2	2	2	3
Combiné nordique	♂	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3
Saut à ski	♂	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Snowboard	♂	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	3	3
	♀	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	3	3
Total		4	4	4	7	11	12	14	14	16	16	16	16	16	17	23	27	29	33	36	38	40

QUOTAS

Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver: 1 125 athlètes

- Ski alpin : 320 athlètes
- Ski de fond : 310 athlètes
- Ski acrobatique : 180 athlètes
- Combiné nordique : 55 hommes
- Saut à ski : 70 hommes
- Snowboard : 190 athlètes

> HISTOIRE ET TRADITION

HISTORIQUE

Création

Année de création de la FIS : 1924

Jeux Olympiques d'hiver

Année d'introduction au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

Ski alpin	♂ : 1936	♀ : 1936
Ski de fond	♂ : 1924	♀ : 1952
Ski acrobatique	♂ : 1992	♀ : 1992
Combiné nordique	♂ : 1924	
Saut à ski	♂ : 1924	
Snowboard	♂ : 1998	♀ : 1998

Nombre de fois au programme des Jeux Olympiques d'hiver :

Ski alpin	♂ : 18	♀ : 18
Ski de fond	♂ : 21	♀ : 16
Ski acrobatique	♂ : 6	♀ : 6
Combiné nordique	♂ : 21	
Saut à ski	♂ : 21	
Snowboard	♂ : 4	♀ : 4

Championnats du monde

Année des premiers championnats du monde :

Ski alpin	♂ : 1931	♀ : 1931
Ski de fond	♂ : 1925	♀ : 1954
Ski acrobatique	♂ : 1986	♀ : 1986
Combiné nordique	♂ : 1925	
Saut à ski	♂ : 1925	♀ : 2009
Snowboard	♂ : 1996	♀ : 1996

Nombre de championnats du monde organisés jusqu'à présent :

Ski alpin	♂ : 31	♀ : 31
Ski de fond	♂ : 34	♀ : 21
Ski acrobatique	♂ : 12	♀ : 10
Combiné nordique	♂ : 34	
Saut à ski	♂ : 34	♀ : 1
Snowboard	♂ : 8	♀ : 8

Formule des championnats du monde :

- Fréquence : tous les deux ans
- Les championnats du monde messieurs et dames de chaque discipline sont organisés en même temps, si ce n'est pour le combiné nordique où seules des compétitions masculines ont lieu. Les championnats du monde de ski de fond, combiné nordique et saut à ski se déroulent en même temps lors des championnats du monde de ski nordique.

> UNIVERSALITÉ

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES

La FIS compte 110 fédérations nationales affiliées (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

Afrique	14 (13)
Amérique	24 (24)
Asie	19 (19)
Europe	48 (47)
Océanie	5 (4)
Total	110 (107)

Évolution du nombre total des fédérations nationales affiliées depuis 1991 :

	1991	1996	2000	2005	2010
Fédérations nationales affiliées	55	86	100	106	110

FÉDÉRATIONS NATIONALES AFFILIÉES ACTIVES

Pourcentage de fédérations nationales affiliées organisant des championnats nationaux (pourcentage du nombre total, et non seulement par rapport au continent) :

	Ski alpin	Ski de fond	Ski acrobatique	Combiné nordique	Saut à ski	Snowboard
Afrique	0	0	0	0	0	6,2
Amérique	12,1	10,5	18	0	0	6,2
Asie	15,1	10,5	9	0	0	6,2
Europe	66,7	73,7	72,7	0	0	81,2
Océanie	6	5,2	0	0	0	0
Monde	30	17,2	10	0	0	14,5

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Ski alpin	42,9	7,1	33,3	25	73,7	47,4	100	95,8	40	40
Ski de fond	21,4	0	37,5	12,5	47,4	36,8	85,4	72,9	40	40
Ski acrobatique	7,1	0	25	8,3	26,3	26,3	52,1	45,8	40	40
Combiné nordique	0	0	8,3	0	15,8	0	31,3	0	0	0
Saut à ski	0	0	8,3	8,3	21,5	10,5	45,8	27,1	0	0
Snowboard	14,3	7,1	29,2	16,7	52,6	26,3	83,3	66,7	40	40

Remarque : Il n'existe pas d'épreuves de qualification à proprement parler. Le tableau ci-dessus indique le pourcentage de fédérations nationales ayant pris part aux compétitions de la FIS leur permettant de se qualifier pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les derniers championnats du monde de la FIS :

Remarque : Il n'existe pas d'épreuves de qualification définies pour les championnats du monde de ski de la FIS. Les fédérations nationales de ski sont libres de former leur équipe comme elles l'entendent tant qu'elles respectent les quotas relatifs au nombre de participants.

Groupes d'âge pour lesquels la FIS organise des championnats du monde juniors :

Ski alpin	♂ : 15-20	♀ : 15-20
Ski de fond	♂ : moins de 20	♀ : moins de 20
Ski acrobatique	♂ : 15-20	♀ : 15-20
Combiné nordique	♂ : moins de 20	
Saut à ski	♂ : moins de 18	♀ : moins de 18
Snowboard	♂ : 15-20	♀ : 15-20

Nombre de fédérations nationales affiliées ayant pris part aux derniers championnats du monde juniors de la FIS (catégorie la plus âgée) :

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Ski alpin	1	0	4	4	4	1	29	22	1	2
Ski de fond	0	0	2	2	2	2	28	23	1	0
Ski acrobatique	0	0	2	2	2	2	14	11	1	0
Combiné nordique	0	-	2	-	2	-	14	-	0	-
Saut à ski	0	0	1	2	3	1	22	11	0	0
Snowboard	0	0	2	2	3	3	18	12	2	1

NIVEAU D'EXCELLENCE DANS LE MONDE

Nombre de médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (1 d'or, 1 d'argent et 1 de bronze par épreuve): 120

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver – en pourcentage (données des Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin entre parenthèses):

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Ski alpin	0 (0)	26,7 (12,5)	0 (0)	73,3 (87,5)	0 (0)
Ski de fond	0 (0)	0 (8,3)	0 (0)	100 (91,7)	0 (0)
Ski acrobatique	0 (0)	38,9 (20)	16,7 (10)	33,3 (60)	11 (10)
Combiné nordique	0 (0)	44,4 (0)	0 (0)	55,6 (100)	0 (0)
Saut à ski	0 (0)	0 (0)	0 (0)	100 (100)	0 (0)
Snowboard	0 (0)	44,4 (22,2)	0 (0)	50 (77,8)	5,6 (0)

Répartition continentale des médailles décernées aux Jeux Olympiques d'hiver depuis 1924 (en pourcentage):

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
Ski alpin	0	0	8,5	16,2	0,5	0	91	82,8	0	1,0
Ski de fond	0	0	0,4	1,6	1,6	0	98	98,4	0	0
Ski acrobatique	0	0	33,3	30,6	5,6	19,4	55,6	41,7	5,6	8,3
Combiné nordique	0	-	4,2	-	3,1	-	92,5	-	0	-
Saut à ski	0	-	0,8	-	7,3	-	91,9	-	0	-
Snowboard	0	0	46,7	33,3	0	0	53,3	63,3	0	3,3

Répartition continentale des médailles décernées lors des trois derniers championnats du monde – en pourcentage (données du rapport 2007 entre parenthèses):

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Ski alpin	0 (0)	16,7 (11)	0 (9)	83,3 (89)	0 (0)
Ski de fond	0 (0)	1,8 (0)	0 (0)	98,1 (100)	0 (0)
Ski acrobatique	0 (0)	15 (20)	9,3 (10)	34 (60)	0 (10)
Combiné nordique	0 (0)	14,8 (0)	3,7 (0)	81,5 (100)	0 (0)
Saut à ski	0 (0)	3 (0)	6,1 (0)	90,0 (100)	0 (0)
Snowboard	0 (0)	12,8 (20)	10,3 (0)	76,9 (80)	0 (0)

> POPULARITÉ ET FRÉQUENTATION

PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Tous les athlètes sont admissibles et les meilleurs participent effectivement aux Jeux Olympiques d'hiver.

Le calendrier de la FIS pour chaque discipline est structuré de façon à ce que les Jeux Olympiques d'hiver soient le temps fort et l'objectif principal de la saison de compétition.

VENTE DE BILLETS ET FRÉQUENTATION

622 065 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, soit :

- 99 % des 186 100 billets disponibles pour le ski alpin ;
- 80,7 % des 123 114 billets disponibles pour le ski de fond ;
- 100 % des 69 684 billets disponibles pour le ski acrobatique ;
- 85,1 % des 82 572 billets disponibles pour le combiné nordique ;
- 93,4 % des 97 025 billets disponibles pour le saut à ski ;
- 99,8 % des 63 570 billets disponibles pour le snowboard.

Ces chiffres représentent 39,7 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

298 852 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin, soit :

- 84,8 % des 87 596 billets disponibles pour le ski alpin ;
- 76,2 % des 79 120 billets disponibles pour le ski de fond ;
- 93,1 % des 44 130 billets disponibles pour le ski acrobatique ;
- 61,6 % des 18 570 billets disponibles pour le combiné nordique ;
- 75,6 % des 32 020 billets disponibles pour le saut à ski ;
- 76,6 % des 37 416 billets disponibles pour le snowboard.

Ces chiffres représentent 28,1 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

248 007 billets ont été vendus aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, soit :

- 89 % des 63 104 billets disponibles pour le ski alpin ;
- 75 % des 48 654 billets disponibles pour le ski de fond ;
- 95 % des 73 054 billets disponibles pour le ski acrobatique ;
- 88 % des 12 978 billets disponibles pour le combiné nordique ;
- 85 % des 32 990 billets disponibles pour le saut à ski ;
- 99 % des 46 957 billets disponibles pour le snowboard.

Ces chiffres représentent 17,8 % du nombre total de billets vendus pour toutes les épreuves.

Pourcentage de sièges occupés aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Ski alpin : 76 %
- Ski de fond : 68 %
- Ski acrobatique : 76 %
- Combiné nordique : 70 %
- Saut à ski : 81 %
- Snowboard : 41 %

DEMANDES D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Nombre moyen d'accréditations médias accordées lors des deux derniers championnats du monde (données du rapport 2007 entre parenthèses):

- Ski alpin : 1 570 – y compris les diffuseurs détenteurs de droits (radio et TV) (896)
- Ski de fond, combiné nordique et saut à ski : 1 310 – y compris les diffuseurs détenteurs de droits (radio et TV) (614)
- Ski acrobatique : 198 – y compris les diffuseurs détenteurs de droits (radio et TV) (214)
- Snowboard : 175 – y compris les diffuseurs détenteurs de droits (radio et TV) (206)

PRINCIPAUX SPONSORS

Avantages dont a bénéficié la FIS de la part de ses cinq principaux sponsors :

	Espèces	Valeur en nature	Remises	Services	Autres
Audi	x	x		x	
Viessmann	x				
DKB	x				
Bauhaus	x				
LG Electronics	x				

> AUDIENCE ET MÉDIAS

DROITS DE DIFFUSION

Nombre de pays ayant acquis les droits de diffusion des derniers championnats du monde de la FIS :

Ski alpin

- Championnats du monde FIS de ski alpin 2009 : 45 diffuseurs, dont Eurosport dans 59 pays.

Ski nordique

- Championnats du monde FIS de ski nordique 2009 : 25 diffuseurs, plus Eurosport dans 59 pays.

Snowboard

- Championnats du monde FIS de snowboard 2009 : 26 diffuseurs, plus Eurosport Europe et Asie

Ski acrobatique

- Championnats du monde FIS de ski acrobatique 2009 : 56 diffuseurs, dont Eurosport Europe et Asie

COUVERTURE TÉLÉVISÉE¹

Jeux Olympiques d'hiver

Nombre moyen d'heures de couverture télévisée par jour de compétition durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Ski alpin : 116 (10 jours)
- Ski de fond : 90 (9 jours)
- Ski acrobatique : 64 (8 jours)
- Combiné nordique : 70 (3 jours)
- Saut à ski : 79 (5 jours)
- Snowboard : 86 (6 jours)

Nombre de téléspectateurs à travers le monde ayant suivi la minute moyenne de retransmission lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Ski alpin : 53,6 millions
- Ski de fond : 36,7 millions
- Ski acrobatique : 41 millions
- Combiné nordique : 35,2 millions
- Saut à ski : 48 millions
- Snowboard : 36,2 millions

Part de la couverture télévisée aux heures de grande écoute lors des Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver :

- Ski alpin : 40 %
- Ski de fond : 39 %
- Ski acrobatique : 18 %
- Combiné nordique : 36 %
- Saut à ski : 47 %
- Snowboard : 21 %

PÉNÉTRATION DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Nombre moyen quotidien de visites (nombre total de connexions) sur le site web officiel de la FIS en 2005 : 236 238

Nombre total de visites sur le site web officiel de la FIS en 2009 : 463 991

Nombre moyen mensuel de visites sur le site web officiel de la FIS en 2009 : 38 666²

Nombre de visites sur la page du ski du site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2006 à Turin : 110 194 (8 % du nombre total de visites sur les pages des sports olympiques d'hiver)

Nombre de visites sur la page du ski du site web du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver : ski alpin : 19 340 (9,1 % du nombre total de visites sur les pages des sports olympiques d'hiver), ski acrobatique : 11 743 (5,5 %), ski de fond : 9 218 (4,3 %)

Plateformes nouveaux médias

La FIS déclare que, dans le but d'accroître la popularité du sport, elle a développé des sites web spéciaux pour les fans adaptés au jeune public de chaque discipline olympique de la FIS. Chaque site en question (par ex. www.fisalpine.com, www.fiscrosscountry.com) comprend des liens vers ses pages ou chaînes partenaires sur Facebook, YouTube et Twitter, et propose un contenu multimédia très diversifié, notamment des galeries photos et vidéo, des blogs d'athlètes, des tweets et des nouvelles et mises à jour fréquentes sur le sport. Chacun offre en outre des fonctions interactives comme la possibilité de voter ou de publier des commentaires relatifs aux nouvelles et autres publications.

1. Sur la base d'une étude réalisée par *Sponsorship Intelligence* (SI) durant les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver

2. Source: FIS

> JUGEMENT ET ARBITRAGE

TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Le jugement a peu d'incidence sur les résultats des compétitions de ski alpin, ski de fond et combiné nordique ; il a par contre une incidence relativement élevée sur les résultats des compétitions de ski acrobatique, saut à ski et snowboard.

Système de jugement/arbitrage

Il existe, pour toutes les disciplines la FIS, une procédure d'appel en cas de réclamations pour violation des règles. En vertu de cette procédure, la décision d'un jury peut être réexaminée par une commission d'appel composée de trois personnes, toutes membres du comité de discipline ou du comité des règles. Qui plus est, le jury de compétition supervise la préparation de l'épreuve et le respect des règlements.

Ski alpin et ski de fond : Il n'existe aucun système de jugement ou de notation étant donné que toutes les compétitions sont chronométrées.

Ski acrobatique : Sept juges sont désignés pour évaluer la performance des athlètes sur la base des trois critères suivants : saut (20 %), forme (50 %) et réception (30 %).

Combiné nordique : Il n'existe aucun système de jugement pour la partie « ski de fond » de la compétition. Le saut est noté par des juges selon le système de jugement applicable.

Saut à ski : Cinq juges évaluent chaque saut séparément. Les points ainsi attribués, représentant 50 % de la note totale, s'ajoutent à ceux obtenus pour la distance réalisée afin de constituer la note finale.

Snowboard : Cinq juges internationaux plus le juge en chef attribuent une note pour l'épreuve de half-pipe en tenant compte de l'exécution de la descente et des manœuvres tentées.

Formation des juges et arbitres

Ski alpin et ski de fond : Les délégués techniques doivent participer aux séances de mise à niveau annuelles prévues à leur intention et remplir la fonction de délégué technique lors d'épreuves tests avant de pouvoir officier lors de grandes compétitions.

Ski acrobatique : Les juges doivent assister à des stages internationaux organisés tous les ans, durant lesquels ils prennent part à un test vidéo standard évalué selon les notes-cadres de la FIS. Un séminaire/cours de rafraîchissement annuel est organisé pour tous les délégués techniques.

Saut à ski et combiné nordique : Des séminaires pour les délégués techniques sont organisés tous les deux ans et des cours de formation au niveau national tous les ans.

Snowboard : Des stages pour les juges de la FIS se déroulent tous les ans. Les juges sont tenus d'assister à un stage international tous les deux ans au moins, en alternance avec un stage national, s'ils veulent conserver leur licence. Un séminaire/cours de rafraîchissement pour les délégués techniques de la FIS a lieu tous les ans.

Sélection des juges et arbitres

Ski alpin, ski de fond et combiné nordique : Les sous-comités des disciplines correspondantes proposent des candidats pour les fonctions de délégué technique et de membre de jury. Ces propositions sont examinées par le comité de chaque discipline avant d'être soumises à l'approbation du conseil de la FIS.

Ski acrobatique : Les fédérations nationales de ski soumettent au comité « ski acrobatique » de la FIS leurs officiels techniques pour les Jeux Olympiques d'hiver, le conseil de la FIS statuant en dernier ressort. Seuls des juges titulaires d'une licence « A » peuvent être nommés.

Saut à ski : La FIS choisit les pays qui peuvent proposer un juge pour le saut. Aux Jeux Olympiques d'hiver, les mêmes juges sont en fonction lors des compétitions de saut à ski et de saut en combiné nordique.

Snowboard : Environ 18 mois avant les Jeux, les fédérations nationales de ski proposent des juges au groupe de travail des juges en snowboard. Un juge doit avoir officié lors de huit coupes du monde au moins deux ans avant les Jeux Olympiques d'hiver.

Évaluation des juges et arbitres

Ski alpin, ski de fond, combiné nordique : Le sous-comité de chaque discipline analyse les incidents ou problèmes qui ont pu survenir lors de l'affectation des délégués techniques.

Ski acrobatique : À l'issue de chaque compétition, le juge en chef prépare et remet un rapport sur la compétition et la qualité générale du travail accompli par les juges. Les notes de chaque juge peuvent être réexaminées et comparées aux notes totales des autres juges.

Saut à ski : Lors de chaque coupe du monde, championnat du monde ou édition des Jeux Olympiques d'hiver, les juges sont évalués par un groupe de travail indépendant.

Snowboard : Le juge en chef contrôle l'objectivité des notes et est autorisé à la contester le cas échéant. Le groupe de coordination du snowboard est chargé d'évaluer la qualité du travail accompli par les délégués techniques et les juges.

Pour toutes les disciplines de la FIS, en cas de faute commise par le délégué technique ou de résultats insuffisants, des mesures sont prises, qui peuvent revêtir la forme d'une suspension ou d'une rétrogradation.

Règles éthiques pour les officiels

La FIS déclare qu'elle a défini des règles éthiques pour les officiels techniques. Elle dispose dans toutes les disciplines de plusieurs règles régissant le non-respect des règlements applicables aux officiels techniques et aux juges. Les Statuts de la FIS prévoient les principes, sanctions et peines applicables si les officiels techniques contreviennent aux règles qu'ils contiennent.

> ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – ANALYSE D'EXPERTS

Impact du sport sur l'environnement

Comme le relevait déjà le rapport 2007 de la commission du programme olympique, les sites du ski alpin et du ski de fond ont un impact relativement élevé sur l'environnement car ils sont généralement situés dans des zones de montagne aux écosystèmes fragiles, sur des pentes naturelles. La longueur des pistes entraîne une fragmentation des écosystèmes ainsi que des risques sur le plan hydrogéologique, ce qui a une incidence sur le milieu naturel. Les deux sports nécessitent des systèmes d'enneigement artificiel et le ski alpin a un impact plus important car il requiert ses propres remontées mécaniques.

D'après les études menées, les sites du ski acrobatique et du snowboard ont un impact moyen sur l'environnement car ils n'occupent pas énormément de terrain et, bien qu'ils requièrent des systèmes d'enneigement artificiel, ils n'exigent pas forcément la présence de bâtiments permanents.

D'après les études menées, le site du saut à ski a un impact élevé sur l'environnement : il fait en effet partie des sites – après le site de bob/skeleton/luge – qui ont le plus d'impact sur l'environnement car il exige des constructions permanentes et des bâtiments techniques, et il a des effets considérables et durables sur le paysage environnant.

Évaluation du programme, des plans d'action et des études d'impact de la FIS dans le domaine de l'environnement dans la perspective des compétitions mondiales et continentales et des grands travaux de construction

En 1994, la FIS a adopté une politique en matière d'environnement (Manifeste de Mainau) et, en 1998, elle a approuvé un document intitulé « Environmental Guidelines for Candidates for FIS World Championships » (directives sur le plan environnemental à l'intention des candidats à l'organisation des championnats du monde de la FIS, dont l'édition 2005 est disponible en anglais). Dans le Manifeste de Mainau, la FIS reconnaît le principe selon lequel le ski doit prendre en considération la protection de la nature et de l'environnement. La FIS encourage en outre ses fédérations affiliées à organiser leurs compétitions de ski et autres événements conformément aux directives reconnues par la communauté internationale et à construire leurs installations et infrastructures correspondantes dans le respect de l'environnement.

En termes généraux, la politique et les directives sont toutes les deux appropriées et détaillées. Les directives contiennent des références relatives aux évaluations simplifiées des impacts sur l'environnement, aux zones protégées, à l'engagement des parties intéressées et aux systèmes de gestion de l'environnement (ISO 14001, EMAS). Par ailleurs, les candidats à l'organisation des championnats du monde doivent fournir un rapport sur l'environnement, qui est soumis à l'examen de la FIS.

> **ATHLÈTES**

REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES

La FIS possède une commission des athlètes dont la totalité des membres sont élus par leurs pairs.

La commission des athlètes n'est pas officiellement représentée au conseil exécutif de la FIS : toutefois, des membres de cette commission peuvent être proposés à titre individuel par les fédérations nationales de ski pour siéger au conseil de la FIS avec plein droit de vote.

Les athlètes ont le droit de voter au sein des organes décisionnels de la FIS par le biais de ses commissions, de ses comités techniques et de ses organes exécutifs s'ils ont été élus membres de la commission.

SERVICES D'ASSISTANCE PROPOSÉS AUX ATHLÈTES AU SEIN DE LA FI

La FIS possède un programme et des ressources pour aider les athlètes à faire la transition après leur carrière sportive et à combiner le sport et leurs études.

L'académie de la FIS, qui a été établie par la *World Academy of Sport* et *IF Education*, est la section éducative de la FIS. Elle a pour but de fournir des programmes académiques sur les meilleures pratiques, afin de s'assurer que les membres de la communauté FIS à travers le monde aient accès à la meilleure éducation possible. Les possibilités de formation que propose l'académie de la FIS comprennent des formations pour les athlètes et des cours de gestion pour les administrateurs et les organisateurs d'événements dans la communauté FIS.

L'académie de la FIS, en conjonction avec la *World Academy of Sport*, propose des solutions éducatives aux athlètes qui ont l'âge de suivre des études pré-universitaires et, bientôt, à ceux en âge d'aller à l'université. Elle offre aux athlètes un programme équilibré internationalement reconnu comprenant trois niveaux d'enseignement, certains étant encore en cours d'élaboration. Cette formation fournit aux athlètes la possibilité de progresser par le biais du *FIS Academy Education Pathway* (cursus de l'académie de la FIS) et de continuer à suivre des cours dans un cadre qui leur permet de concilier leur engagement sportif et leurs aspirations. Nombre des programmes d'enseignement ont été établis sous la forme d'un enseignement à distance, afin de tenir compte des exigences particulières du programme sportif intensif d'un athlète en matière de déplacements et de style de vie. Les programmes fournis par le centre d'éducation des athlètes de l'académie de la FIS comprennent :

Diplôme universitaire : Cours disponible à condition d'être accepté dans une université partenaire reconnue par l'académie.

Enseignement pré-universitaire – baccalauréat international en ligne : 3 ans – enseignement flexible, enseignement de préparation à l'université.

Certificat propre au sport : 15-20 heures, à votre rythme, cours menant au diplôme de l'académie.

ENTOURAGE DES ATHLÈTES

La FIS fait savoir qu'elle possède des initiatives ou des outils spécifiques pour informer et surveiller l'entourage des athlètes. Tous les membres de l'entourage d'un athlète (généralement les officiels d'équipe dans le ski et le snowboard) s'inscrivent par le biais de leur fédération nationale pour participer aux compétitions FIS. De plus, ils doivent avoir une accréditation FIS pour la saison, qui est soumise à de nombreuses conditions afin de s'assurer que l'entourage se comporte de façon responsable et conformément au règlement de la FIS.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Nombre de contrôles hors compétition

- 2004 : 433, dont 23,8 % réalisés ou financés par la FIS
- 2005 : 711, dont 14,5 % réalisés ou financés par la FIS
- 2008 : 1 762, dont 90 % réalisés ou financés par la FIS et 10 % par l'AMA
- 2009 : 1 552 dont 91 % réalisés ou financés par la FIS et 9 % par l'AMA

Nombre total de contrôles et résultats

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2005 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 3 930

Nombre total de contrôles comptabilisés en 2009 par l'ensemble des laboratoires accrédités : 1 552 (niveau international seulement)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 3 930 comptabilisés en 2005 : 7 (0,17 %)

Nombre total de contrôles ayant révélé une violation des règles antidopage sur les 1 552 comptabilisés en 2009 : 5 (0,03 %)

SANTÉ DES ATHLÈTES

Programme(s) de surveillance des blessures

La FIS déclare qu'elle dispose d'un programme de surveillance des blessures, le *FIS Injury Surveillance System* (FIS ISS), qu'elle a créé en collaboration avec le Centre de recherche d'Oslo sur les lésions en sport (*Oslo Sports Trauma Research Center – OSTRC*) durant la saison 2006-2007. Le but du FIS ISS est tout d'abord d'observer les constantes et les tendances dans les différentes disciplines de la FIS (ski alpin, ski acrobatique, snowboard, saut à ski, combiné nordique, ski de fond et télémark) et deuxièmement de fournir des données de référence permettant de mener des études approfondies sur les causes de blessures. L'objectif ultime est de réduire le risque de blessure chez les athlètes en proposant des mesures préventives pour l'avenir. En 2009, l'OSTRC a introduit une analyse vidéo spéciale de la biomécanique pour montrer en détail le scénario et les mécaniques d'un accident.

Pour l'étape suivante du FIS ISS, la FIS a confié à l'Université de Salzbourg un projet scientifique sur trois ans ayant deux principaux objectifs. Premièrement, l'Université, en tant qu'institution neutre, a pour tâche de recueillir et de structurer les suggestions de groupes d'experts des courses de ski pour élaborer des stratégies de prévention ciblées à court terme. Deuxièmement, elle étudiera les aspects biomécaniques des facteurs de risque propres aux courses de ski et leurs combinaisons, afin de fournir une base pour élaborer de futures stratégies de prévention et modifier les règles de compétition. Le projet comprend trois niveaux, car bien que le calendrier s'étende sur trois ans, il est manifestement nécessaire de trouver des solutions à court terme à mettre en œuvre dès la saison prochaine.

Capacité à modifier les règles et règlements et/ou la formule de compétition

La FIS déclare qu'elle dispose de procédures permettant de modifier rapidement les règles, les règlements et/ou la formule de compétition afin de protéger la santé et la sécurité des athlètes. Chaque compétition est gérée individuellement par le jury, qui dispose de règles et de procédures lui permettant de prendre des mesures lorsque la météo, les conditions de neige, etc. constituent un danger pour la santé et la sécurité des athlètes. Les comités techniques de la FIS peuvent réviser leurs règles et procédures deux fois par an.

Examens réguliers des sites de compétition (aire de compétition et équipement compris)

La FIS déclare qu'elle possède des processus de révision réguliers et qu'elle les applique de façon à garantir la sécurité d'un site de compétition (aire de compétition et équipement compris). Les compétitions se déroulent sur des parcours, des tremplins, des pistes, etc. homologués. Cette homologation est renouvelée régulièrement sur la base d'une inspection minutieuse. Une caractéristique clé du processus d'homologation en vue de l'inspection consiste à définir les installations de sécurité requises pour assurer une protection adéquate contre tout obstacle. Aux Jeux Olympiques d'hiver, aux championnats du monde FIS, et lors des épreuves de Coupe du monde et des coupes continentales FIS, des inspections ont lieu régulièrement (généralement une fois par année) afin de vérifier que la sécurité est au niveau requis.

Bilans de santé avant la compétition

La FIS déclare qu'elle exige des bilans de santé avant la compétition. Lors de certaines épreuves durant la saison, les athlètes du ski de fond et du combiné nordique sont soumis à des bilans de santé avant la compétition.

Présence d'un expert médical au conseil exécutif de la FI

La FIS déclare qu'aucun expert de la santé et de la sécurité (expert médical) ne siège à son comité exécutif. Cependant, elle possède un comité médical qui dépend directement du conseil.

Mesures supplémentaires de protection de la santé et de sécurité

La FIS déclare qu'elle a en outre mis en place des analyses sanguines afin de surveiller et de garantir la santé et/ou la sécurité des athlètes. La FIS suit l'évolution de plusieurs paramètres biologiques chez ses athlètes membres du groupe international de sportifs soumis aux contrôles depuis qu'elle a mis en place un programme visant à définir le profil sanguin des athlètes, lors de la saison 2001-2002.

Dans la pratique, le programme de la FIS permettant d'établir le passeport sanguin des athlètes est déjà en place. Le principe fondamental de ce programme est fondé sur le suivi des paramètres biologiques d'un athlète de façon à repérer les variations anormales qui révèlent indirectement les effets du dopage, par opposition aux systèmes traditionnels de détection directe du dopage. Le règlement du passeport biologique de l'athlète de l'AMA a été intégré dans le programme de la FIS visant à définir le profil sanguin des athlètes, ce qui n'a entraîné que des changements mineurs par rapport à la pratique antérieure.

ÉVOLUTION TECHNIQUE DU SPORT

La FIS a établi des moyens permettant de suivre l'évolution technique du sport concernant :

- **L'équipement sportif** : Comité de l'équipement – il couvre toutes les disciplines de la FIS, le sous-comité pour l'équipement de saut à ski, le groupe de travail pour l'équipement des disciplines techniques du ski alpin ;
- **Les tenues de compétition** : Comité de l'équipement – il couvre toutes les disciplines de la FIS, le sous-comité pour l'équipement de saut à ski, le groupe de travail pour l'équipement des disciplines techniques du ski alpin.

> DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT DE LA FI

Planification stratégique pour la période 2011-2014

La FIS a fait savoir que sa planification stratégique n'est pas expressément exposée dans un seul et unique document, mais qu'elle est néanmoins passée en revue deux fois par an lors des réunions du conseil de la FIS et lors du Congrès de la FIS, qui réunit tous les deux ans toutes les fédérations nationales de ski affiliées.

La fédération indique également que les points clés de sa stratégie, analysés lors de chaque Congrès, comprennent les éléments suivants : manifestations sportives et organisation, activités des pays en développement, marketing, couverture médiatique et résultats financiers, et donc le soutien qui peut être apporté aux fédérations nationales de ski affiliées pour leurs activités.

Finances (données du rapport 2007 entre parenthèses)

Part du revenu total de la fédération provenant des recettes olympiques : 2006-2010 : 26,3% (12,2%)

Part du revenu total de la fédération générée par les droits de diffusion et le marketing : 2006-2010 : 64,4% (82,9%)

DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Résumé des deux principaux programmes de développement conduits par la FIS entre 2006 et 2009

1. Programme de promotion et d'assistance de la FIS pour les nations de ski en développement – 46 fédérations nationales bénéficient actuellement de ce programme, qui propose entre autres mesures : aide financière directe pour l'entraînement et/ou l'équipement, jours d'entraînement gratuits aux championnats du monde de la FIS, camps d'entraînement dans diverses disciplines, entraînement et compétitions organisés par des groupes de fédérations nationales de ski, et séminaires de formation pour les dirigeants et les jeunes.
2. Programme d'assistance de la FIS – Conçu pour aider les fédérations nationales de ski actives à développer la pratique de ce sport dans leur pays. Cette assistance s'adresse plus particulièrement aux fédérations affiliées qui ne bénéficient pas des revenus générés par les droits versés en contrepartie de l'organisation de courses de coupe du monde ou par le parrainage de leur équipe nationale de ski.

Existence de programmes de développement du sport au niveau continental

La FIS soutient ses fédérations nationales affiliées au moyen de programmes de développement sur les cinq continents.

Répartition des fonds alloués à ces programmes par continent (en pourcentage) :

Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
6	9	26	57	3

Existence de programmes de développement du sport pour la jeunesse

La FIS mène pour la jeunesse les programmes de développement suivants :

- Un séminaire annuel sur les jeunes et les enfants pour les personnes qui travaillent avec ces groupes au sein des fédérations nationales de ski ;
- *Bring Children to the Snow* (Amenez les enfants à la neige) – *FIS SnowKidz* : En 2008, la FIS a lancé une campagne partant du principe que tous les enfants de quatre à quatorze ans devraient avoir la possibilité de connaître la fascination de la neige. La campagne comprend deux dimensions : une campagne internationale de communication et une campagne nationale d'activités avec différents projets et programmes en fonction des pays. En externe, les activités de la campagne seront connues sous la marque « FIS SnowKidz ».

ÉGALITÉ DES SEXES

Dans le sport

Pourcentage de fédérations nationales affiliées ayant pris part à des épreuves de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver (compétitions FIS) :

	Turin		Vancouver	
	♂	♀	♂	♀
Ski alpin	54,7	38,7	70,9	58,2
Ski de fond	63,2	44,3	58,2	41,0
Ski acrobatique	29,2	28,3	35,4	28,2
Combiné nordique	18,9	-	18,2	-
Saut à ski	27,4	-	25,4	-
Snowboard	31,1	32,1	55,4	17,0

Dans les instances dirigeantes de la FI

Composition du conseil exécutif (données du rapport 2007 entre parenthèses) :

♂ : 17 (17) ♀ : 1 (1)

Les femmes représentent 6 % des membres du conseil exécutif de la FIS.

Commission femme et sport

La FIS déclare qu'elle a des commissions femme et sport. Le sous-comité pour le ski de fond féminin traite de toutes les questions liées aux épreuves internationales féminines de ski de fond. Il se charge notamment de suivre et d'étudier le ski de fond et de soumettre des propositions au comité du ski de fond et au conseil.

Le sous-comité pour le ski alpin féminin supervise et étudie les compétitions féminines de ski alpin, débattant de leur présent et de leur avenir avec le conseil de la FIS et le Congrès. Il soumet des propositions au comité exécutif, au comité du ski alpin et au conseil au sujet de la promotion et de l'évolution future du ski alpin féminin.

Les deux comités collaborent en outre au sujet de questions spécifiques aux dames, telles que les contrôles de féminité, les examens médicaux, le ski chez les jeunes, la représentation des femmes, etc.

SPORT POUR TOUS

La FIS déclare qu'elle possède une commission du sport pour tous, qui travaille sur les initiatives *Bring Children to the Snow* et *FIS SnowKidz*.

La FIS a élaboré pour les skieurs et les snowboarders 10 règles de conduite qui sont reconnues dans le monde entier et publiées dans un grand nombre de stations de ski dans leur propre langue. Ces règles sont le code de la route des pistes et ont contribué à améliorer la sécurité et la réglementation de cette activité. Ces 10 règles seront intégrées dans la campagne internationale *Bring Children to the Snow*, qui s'étendra sur plusieurs années, sous une forme facile à comprendre, visuelle et ciblant les enfants dès la saison 2010-2011 en cours.

> COÛTS

COÛTS DES SITES AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Épreuves de vitesse en ski alpin (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 8 000-18 000)

En règle générale, ces épreuves se déroulent sur un site existant ; aussi les coûts du site sont-ils modérés, en fonction de l'importance des travaux de construction requis pour mettre aux normes olympiques le tracé, les systèmes d'enneigement artificiel, les remontées mécaniques et l'aire d'arrivée.

La possibilité de partage de ce site dépend énormément du calendrier de compétition et de la météorologie. La descente est l'épreuve qui a le plus de risques d'être retardée ou reportée, ce qui se répercute sur le calendrier des autres épreuves s'il y a partage du site. À Salt Lake City, le site accueillait la descente, le super G et le combiné messieurs et dames. À Turin, les épreuves masculines et féminines étaient organisées sur des sites séparés, ces sites étant également utilisés pour les épreuves techniques de ski alpin messieurs et dames. À Vancouver, toutes les épreuves de ski alpin (messieurs et dames, technique et vitesse) se déroulaient sur un seul site (Whistler Creekside).

Le site offre un potentiel modéré de réutilisation pour les loisirs ou la compétition si la FI s'engage à y organiser des épreuves de Coupe du monde ou des championnats du monde. La partie supérieure de la piste de descente n'est en général pas adaptée au ski de loisir et le coût des constructions/systèmes d'enneigement artificiel au sommet de la piste est justifié par les exigences de la compétition olympique et leur réutilisation pour les courses de ski.

Épreuves techniques en ski alpin (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 8 000-18 000)

En règle générale, ces épreuves se déroulent sur un site existant et nécessitent moins de travaux de construction que les épreuves de vitesse pour mettre aux normes olympiques le tracé, les systèmes d'enneigement artificiel, les remontées mécaniques et l'aire d'arrivée. Aussi les coûts du site sont-ils relativement faibles.

En fonction de la topographie du lieu, l'aire d'arrivée, les installations pour la direction des compétitions, voire le tracé, peuvent être utilisés pour le slalom géant parallèle en snowboard. À Vancouver, les épreuves de vitesse et les épreuves techniques de ski alpin se déroulaient sur le même site.

Ce site constitue souvent un bon héritage post-olympique pour le ski de loisir et la compétition.

Ski de fond (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 13 000)

Les coûts du site sont modérés si le site doit être construit comme à Salt Lake City, Turin et Vancouver.

Un site mixte biathlon/ski de fond peut offrir une solution moins onéreuse grâce à un regroupement des installations et de certains tronçons des parcours, lesquels conservent néanmoins des aires d'arrivée séparées. À Salt Lake City, les installations pour la direction des compétitions, la zone des entrées réservées, les infrastructures de transport et certaines parties du parcours étaient communes au biathlon et au ski de fond. Cependant, à Turin les sites étaient totalement séparés, et le coût total des deux sites était donc élevé. À Vancouver, ni les installations pour la direction des compétitions, ni le parcours n'étaient partagés, mais les transports et les zones des entrées réservées étaient communs, ce qui compensait certains coûts d'aménagement.

Ce site peut constituer un bon héritage post-olympique si des composantes récréatives et des équipements (installations chauffées et service de restauration) sont prévus.

Ski acrobatique (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 4 000-14 000)

En règle générale, ces épreuves se déroulent sur un site existant et nécessitent moins de travaux de construction que les épreuves de ski alpin pour mettre aux normes olympiques le tracé, les systèmes d'enneigement artificiel, les remontées mécaniques et l'aire d'arrivée. Aussi les coûts du site sont-ils relativement faibles.

En fonction de la topographie du lieu et de la surface disponible, ce site peut également être utilisé pour les épreuves techniques en ski alpin ou le snowboard.

D'ordinaire, ce site constitue un bon héritage post-olympique aussi bien pour les loisirs que pour la compétition.

Combiné nordique

En règle générale, cette épreuve utilise les sites du saut à ski et du ski de fond ; les coûts de transformation sont minimes. Aussi les coûts du site sont-ils faibles.

L'utilisation post-olympique dépend de la popularité de ce sport, ainsi que du saut à ski et du ski de fond, dans le pays ou la région hôte.

Saut à ski (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO 13 000-18 000)

Les coûts du site sont élevés si le site doit être construit comme à Salt Lake City, Turin et Vancouver. Les prescriptions techniques et la topographie du lieu occasionnent d'ordinaire d'importants et difficiles travaux de terrassement et de construction, en particulier pour les routes menant au sommet des tremplins.

Le site peut être intégré dans un complexe de ski nordique, mais la zone de saut elle-même ne peut être utilisée pour aucun autre sport à l'exception du combiné nordique.

L'utilisation post-olympique dépend entièrement de la popularité du sport dans le pays ou la région hôte. Lors des derniers Jeux, cet héritage n'a pas été financièrement viable sans subventions considérables.

Snowboard (capacité d'accueil brute selon les directives du CIO – 4 000-14 000)

En règle générale, ces épreuves se déroulent sur un site existant et nécessitent moins de travaux de construction que les épreuves de ski alpin pour mettre aux normes olympiques le tracé, les systèmes d'enneigement artificiel, les remontées mécaniques et l'aire d'arrivée. Aussi les coûts du site sont-ils relativement faibles.

En fonction de la topographie du lieu et de la surface disponible, ce site peut également être utilisé pour le ski alpin ou le ski acrobatique.

D'ordinaire, ce site constitue un bon héritage post-olympique aussi bien pour les loisirs que pour la compétition.

COÛTS OPÉRATIONNELS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Besoins technologiques sur les sites de compétition

Niveau des coûts de la technologie aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Ski alpin : très élevé
- Ski de fond : très élevé
- Ski acrobatique : élevé
- Combiné nordique : moyen
- Saut à ski : élevé
- Snowboard : élevé

Degré de complexité technologique aux Jeux Olympiques d'hiver :

- Ski alpin : très élevé
- Ski de fond : très élevé
- Ski acrobatique : élevé
- Combiné nordique : élevé
- Saut à ski : élevé
- Snowboard : élevé

Coût de la production télévisée

Ski alpin : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 556 107 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 77 heures pour 10 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 72 222.

Ski de fond : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 338 255 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 58 heures pour 9 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 52 488.

Ski acrobatique : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 258 269 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 39 heures pour 8 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 52 978.

Combiné nordique : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 789 919 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 17 heures pour 3 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 139 398.

Saut à ski : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 587 346 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 40 heures pour 5 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 73 418.

Snowboard : la production télévisée pour cette discipline a coûté EUR 415 631 par jour de compétition aux Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. La durée totale de production s'est élevée à 50 heures pour 6 jours de compétition, avec un coût horaire moyen de EUR 49 876.

Ce rapport représente l'opinion collective de la commission du programme olympique, qui est composée des membres suivants :

M. Franco CARRARO, président
Mme Kate CAITHNESS
M. Phillip Walter COLES
M. Guido De BOND
M. Robert ELPHINSTON
M. Michael S. FENNELL
M. Frank FREDERICKS
M. Ron FROEHLICH
M. Nat INDRAPANA
Mme Lingwei LI
Mme Gunilla LINDBERG
M. Shun-ichiro OKANO
M. Sam RAMSAMY
M. Craig REEDIE
M. Andrew RYAN
M. Walter SIEBER

Les membres de la commission du programme tiennent tout d'abord à exprimer leur gratitude aux sept Fédérations Internationales des sports olympiques d'hiver pour leur précieuse collaboration à la préparation de ce rapport.

Les membres de la commission aimeraient également remercier les personnes suivantes pour leur contribution au travail de la commission:

EXPERTS

M. Paolo REVELLINO, environnement
M. Grant THOMAS, coûts des sites

ADMINISTRATION DU CIO

Tous les directeurs et les membres de l'administration du CIO qui ont assisté la commission dans sa tâche.